

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2703

7 novembre 2011

SOMMAIRE

CETP II Imola Finance S.à r.l.	129735	Financial Varim Holding S.A.	129732
Crystal Vision Holding S.A.	129698	Finarom S.A.	129730
Danubian Properties Luxembourg S.à.r.l.	129708	Finnveden S.à.r.l.	129714
DDR Luxembourg S.à r.l.	129709	First State Infrastructure S.à r.l.	129731
De Berken Vastgoed S.A.	129709	First Uranium Limited - Luxembourg Branch	129732
Digipar Investments S.A.	129709	Flores S.A.	129732
DIPSIE S.à rl	129709	Flores S.A.	129732
DJ Investments S.A.	129709	Flowserve Luxembourg Holdings S.à r.l.	129731
Dorel Hungary Kft., Luxembourg Branch	129698	Fortitudo S.A.	129733
Dune Investment S.A.	129710	Fun-City Sàrl	129733
Durian S.à r.l.	129698	Gallion International Holding S.A. SPF ..	129734
E-Bat Constructions S.à r.l.	129710	Gargour Holdings S.A.	129734
Ecalap, S.A. S.P.F.	129712	Giselle S.A.	129734
EC I Limited Luxembourg S.C.S.	129711	Glenn Arrow Portman S.à r.l.	129733
Edvima S.A.	129712	Globesoft International S.à r.l.	129734
El Gran Azul S.A.	129712	GrandVision Marinopoulos Luxembourg S.à r.l.	129733
El Gran Azul S.A.	129712	G-Six-G, SA SPF	129733
Empire Capital Partners S.A.	129712	GWM Venture S.A.	129735
Emulex Luxembourg S.à r.l.	129710	H 96 Holding S.A.	129735
Euredis S.A.	129713	Hann Sarl	129742
Euredis S.A.	129713	Hann Sarl	129742
Eurofins Genomics LUX	129710	Hereford Funds	129743
Euro Freight Car Finance S.A.	129713	Home Technology (Soparfi) S.A.	129743
Euroinvest (Poland 1) S.à r.l.	129711	Hotel & Relais investissements	129742
Euroinvest (Poland 2) Sàrl	129713	HR Access Solutions Luxembourg S.à r.l.	129743
European Value Partners S.à r.l.	129711	MERSCI, Société Civile Immobilière	129744
Europe Commerce S.A.	129714	Shiplux VIII S.A.	129743
Europort Investments S.à r.l.	129714	The Multinational Consortium for General Trade S.A.	129698
Extensa Participations II S.à.r.l.	129711	Uno Holdings S.à r.l.	129715
Falla Holding S.à r.l.	129714		
Fiduciaire 2M Consultant S.à.r.l.	129731		
Fiduciaire Intercommunautaire S.à r.l. ..	129731		
Financial Resources Solutions S.A.	129731		

Dorel Hungary Kft., Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 125.838.

—
Extrait des résolutions écrites en date du 07 septembre 2011

Les actionnaires ont décidé:

- D'accepter la démission de Bertrand de Fays à la fonction de gérant de la succursale avec effet au 16 août 2011.
- De nommer Davina Ho né le 31 décembre 1985 à Laxou, en France, demeurant au 16 avenue Pasteur L-2310 Luxembourg, à la fonction de gérante de la succursale avec effet au 16 août 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27.09.2011.

Référence de publication: 2011133304/14.

(110154076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Durian S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 118.504.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 22 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133306/11.

(110153719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

**Crystal Vision Holding S.A., Société Anonyme,
(anc. The Multinational Consortium for General Trade S.A.)**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 59, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 109.861.

—
In the year two thousand eleven, on the thirteenth of September;

Before Us M^e Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

Is held an extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders of "The Multinational Consortium for General Trade S.A.", a public limited company ("société anonyme") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, established and having its registered office in L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond, inscribed in the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 109861, (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of M^e Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, on July 13, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1377 of the 13th of December 2005,

which articles of association haven't been amended since.

The Meeting is presided by Mrs Monique GOERES, employee, residing professionally in L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

The Chairman appoints as secretary and the Meeting elects as scrutineer Mr Luca DI FINO, chartered accountant, residing professionally in L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond.

The board of the Meeting having thus been constituted, the Chairman has declared and requested the officiating notary to state:

A) That the agenda of the Meeting is the following:

Agenda:

1. Decision to adopt English as the language of expression of the Articles of Association instead of German followed by a translation into French;
2. Transfer of the registered office to L-2320 Luxembourg, 59, boulevard de la Pétrusse;
3. Change of the corporate denomination into "CRYSTAL VISION HOLDINGS S.A.";
4. Complete restate of the articles of associations, in order to put them in accordance with the actual dispositions of the modified law of August 10th, 1915 and notably with the dispositions of the law of August 25th, 2006, introducing, under other things, the single shareholder public limited company with one sole director;

5. Dismissal of “FIDUCIAIRE DI FINO & ASSOCIES S.à r.l.”, “LDF DIRECTOR II GROUP LTD” and “LDF DIRECTOR I LTD” as directors, with discharge;

6. Appointment of a sole director and fixing of the duration of his mandate;

7. Miscellaneous.

B) That the shareholders, present or represented, as well as the number of their shares held by them, are shown on an attendance list; this attendance list is signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the members of the board of the Meeting and the officiating notary.

C) That the proxies of the represented shareholders, signed "ne varietur" by the members of the board of the Meeting and the officiating notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

D) That the whole corporate capital being present or represented at the present Meeting and that all the shareholders, present or represented, declare having had due notice and got knowledge of the agenda prior to this Meeting and waiving to the usual formalities of the convocation, no other convening notice was necessary.

E) That the present Meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the Meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves:

- to decide to adopt English as the language of expression of the articles of association instead of German, followed by a French version;
- transfer the registered office to L-2320 Luxembourg, 59, boulevard de la Pétrusse; and
- to change of the corporate denomination into “CRYSTAL VISION HOLDINGS S.A.”;

Second resolution

The Meeting resolves, to restate completely the articles of association, in order to put them in accordance with the actual dispositions of the modified law of August 10th, 1915 and notably with the dispositions of the law of August 25th, 2006, introducing, under other things, the single shareholder public limited company with a sole director.

The BYLAWS will henceforth have the following wording:

I. Name - Duration - Purpose - Registered office

Art. 1. There exists a public limited company ("société anonyme") under the name of “CRYSTAL VISION HOLDINGS S.A.” (the "Company"), governed by the present articles of association (the "Articles") as well as by the respective laws and more particularly by the modified law of 10 August 1915 on commercial companies (the “Law”).

Art. 2. The duration of the Company is unlimited.

Art. 3. The Company may make any transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents.

The Company may borrow in any form whatever.

The Company may grant to the companies of the group or to its shareholders, any support, loans, advances or guarantees, within the limits of the Law.

Within the limits of its activity, the Company can grant mortgage, contract loans, with or without guarantee, and stand security for other persons or companies, within the limits of the concerning legal dispositions.

The Company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote its development or extension.

Art. 4. The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg, (Grand-Duchy of Luxembourg).

The registered offices of the Company may be transferred to any other place within the municipality of the registered office by a simple decision of the board of directors.

The Company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand-Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand-Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

II. Capital - Shares

Art. 5. The Company has an issued capital of fifty thousand Euros (50,000.- EUR), divided into five hundred (500) shares with a nominal value of one hundred Euros (100.- EUR) each.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of the Articles.

The Company may, to the extent and under terms permitted by the Law, redeem its own shares.

Art. 6. The shares of the Company may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the option of the shareholders subject to the restrictions foreseen by Law.

A register of registered shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register will contain all the information required by article 39 of the Law. Ownership of registered shares will be established by inscription in the said register.

Certificates of these inscriptions shall be issued and signed by two directors or, if the Company as only one director, by this director.

The Company may issue certificates representing bearer shares. The bearer shares will bear the requirements provided for by article 41 of the Law and will be signed by two directors or, if the Company as only one director, by this director.

The signature may either be manual, in facsimile or affixed by mean of a stamp. However, one of the signatures may be affixed by a person delegated for that purpose by the board of directors. In such a case, the signature must be manual. A certified copy of the deed delegating power for this purpose to a person who is not a member of the board of directors, must be filed in accordance with §§ 1 and 2 of the Law.

The Company will recognize only one holder per share; in case a share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the share will have to name a unique proxy to present the share in relation to the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the Company.

III. General meetings of shareholders Decision of the sole shareholder

Art. 7. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

In case the Company has only one shareholder, such shareholder exercises all the powers granted to the general meeting of shareholders.

The general meeting is convened by the board of directors. It may also be convoked by request of shareholders representing at least one tenth of the Company's share capital.

Art. 8. The annual general meeting of shareholders shall be held on the 1st Monday of June at noon at the registered office of the Company, or at such other place as may be specified in the notice of meeting.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

The quorum and time required by Law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person by writing, by electronic mail, by facsimile or by any other similar means of communication as his proxy.

The use of video conferencing equipment, conference call or other means of telecommunication shall be allowed and the shareholders using these technologies shall be deemed to be present and shall be authorized to vote by video, by phone or by other means of telecommunication. After deliberation, votes may also be cast in writing or by fax, telegram, telex, telephone or other means of telecommunication, provided in such latter event such vote shall be confirmed in writing. Any shareholder can also vote by correspondence, by returning a duly completed and executed form (the "form") sent by the board of directors, the sole director or any two directors, as the case may be and containing the following mentions in English and French:

- j) the name and address of the shareholder;
- k) the number of shares he owns;
- l) each resolution upon which a vote is required;
- m) a statement whereby the shareholder acknowledges having been informed of the resolution(s) upon which a vote is required;

- n) a box for each resolution to be considered;
- o) an invitation to tick the box corresponding to the resolutions that the shareholder wants to approve, reject or refrain from voting;
- p) a mention of the place and date of execution of the form;
- q) the signature of the form and a mention of the identity of the authorized signatory as the case may be; and
- r) the following statement: "In case of lack of indication of vote and no box is ticked, the form is void". The indication of contradictory votes regarding a resolution will be assimilated to a lack of indication of vote. The form can be validly used for successive meetings convened on the same day. Votes by correspondence are taken into account only if the form is received by the Company at least two days before the meeting. A shareholder cannot send to the Company a proxy and the form for the same meeting. However, should those two documents be received by the Company, only the vote expressed in the form will be taken into account.

Except as otherwise required by Law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting the meeting may be held without prior notice or publication.

Decision taken in a general meeting of shareholders must be recorded in minutes signed by the members of the board (bureau) and by the shareholders requesting to sign. In case of a sole shareholder, these decisions are recorded in minutes.

IV. Board of directors

Art. 9. The Company shall be managed by a board of directors composed of three (3) members at least who need not be shareholders of the Company.

However, in case the Company is incorporated by a sole shareholder or that it is acknowledged in a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder left, the composition of the board of director may be limited to one (1) member only until the next ordinary general meeting acknowledging that there is more than one shareholders in the Company.

The directors shall be elected by the shareholders at their annual general meeting which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed six (6) years and the directors shall hold office until their successors are elected.

The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented.

Any director may be removed with or without cause by the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out on a temporary basis until the next meeting of shareholders, by observing the applicable legal prescriptions.

Art. 10. The board of directors shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of directors, but in his absence, the shareholders or the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors twenty-four hours at least in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by electronic mail, by facsimile or by any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing, by electronic mail, by facsimile or by any other similar means of communication another director as his proxy.

A director may represent more than one of his colleagues.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification.

These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The meeting held by such means of communication is reputed held at the registered office of the Company.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least half of the directors are present or represented at a meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the directors present or represented at such meeting. In case of tie, the chairman of the board of directors shall have a casting vote.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by electronic mail, by facsimile or any other similar means of communication, to be confirmed in writing, the entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 11. The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two directors. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two directors. In case the board of directors is composed of one director only, the sole director shall sign these documents.

Art. 12. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests.

All powers not expressly reserved by Law or by these Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

In case the Company has only one director, such director exercises all the powers granted to the board of directors.

According to article 60 of the Law, the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, associate or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be settled by a resolution of the board of directors. The delegation to a member of the board of directors shall entail the obligation for the board of directors to report each year to the ordinary general meeting on the salary, fees and any advantages granted to the delegate. The Company may also grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

Art. 13. The Company will be bound (i) by the joint signature of any two (2) directors, (ii) by the individual signature of the managing director or (iii) by the sole signature of any persons to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors.

In case the board of directors is composed of one (1) member only, the Company will be validly bound in any circumstances and without restrictions by the individual signature of the sole director.

V. Supervision of the company

Art. 14. The operations of the Company shall be supervised by one (1) or several statutory auditors, which may be shareholders or not.

The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditors, and shall determine their number, remuneration and term of office which may not exceed six (6) years.

VI. Accounting year, Balance

Art. 15. The accounting year of the Company shall begin on 1st of January of each year and shall terminate on 31st of December of the same year.

Art. 16. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by Law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

Upon recommendation of the board of directors, the general meeting of shareholders determines how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.

Subject to the conditions fixed by Law, the board of directors may pay out an advance payment on dividends. The board fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

Dividends may also be paid out of inappropriate net profit brought forward from prior years. Dividends shall be paid in Euros or by free allotment of shares of the Company or otherwise in specie as the directors may determine, and may be paid at such times as may be determined by the board of directors.

Payment of dividends shall be made to holders of shares at their addresses in the register of shareholders. No interest shall be due against the Company on dividends declared but unclaimed.

VII. Liquidation

Art. 17. In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

VIII. Amendment of the articles of incorporation

Art. 18. The Articles may be amended by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the conditions of quorum and majority foreseen in article 67-1 of the Law.

IX. Final clause - Applicable law

Art. 19. All matters not governed by the present Articles shall be determined in accordance with the Law.

Third resolution

The Meeting decides:

- to dismiss “FIDUCIAIRE DI FINO & ASSOCIES S.à r.l.”, “LDF DIRECTOR II GROUP LTD” and “LDF DIRECTOR I LTD” as directors of the Company and to grant them full and entire discharge for the execution of their mandates;
- to appoint the public limited company “GREENLINE INVESTMENTS S.A.”, established and having its registered office in L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond, inscribed in the Trade and Companies’ Registry of Luxembourg, section B, under the number 149977, as sole director, its mandate will expire at the general annual meeting in the year 2017; and
- to appoint, in accordance with article 51bis of the modified law of August 10, 1915 on commercial companies, Mr. Evgeni NOIKAS, company director, born in Novokuznetsk, (Russia), on May 2, 1973, residing in IL-76481 Rehovot, 4/5 Batiya Makov, (Israel), as permanent representative of the above named sole director.

No further item being on the agenda of the meeting and none of the shareholders present or represented asking to speak, the Chairman then adjourned the Meeting.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately evaluated at one thousand Euros.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the appearing persons, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the said appearing persons have signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L’an deux mille onze, le treize septembre.

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S’est réunie l’assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l’“Assemblée”) de “The Multinational Consortium for General Trade S.A.”, une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, établie et ayant son siège social à L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 109861, (la “Société”), constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, le 13 juillet 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1337 du 13 décembre 2005,

et dont les statuts n’ont pas été modifiés depuis.

L’Assemblée est présidée par Madame Monique GOERES, employée, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

Le Président désigne comme secrétaire et l’Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Luca DI FINO, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président a déclaré et requis le notaire instrumentant d’acter:

A) Que l’ordre du jour de l’Assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décision d’adopter l’anglais comme langue d’expression des statuts en remplacement de l’allemand suivi d’une version française;
2. Transfert du siège social à L-2320 Luxembourg, 59, boulevard de la Pétrusse;
3. Changement de la dénomination sociale en “CRYSTAL VISION HOLDINGS S.A.”;
4. Refonte complète des statuts afin de les mettre en conformité avec les dispositions actuelles de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et notamment avec les dispositions de la loi du 25 août 2006, introduisant, entre autres, la société anonyme unipersonnelle avec un administrateur unique;
5. Révocation de “FIDUCIAIRE DI FINO & ASSOCIES S.à r.l.”, “LDF DIRECTOR II GROUP LTD” et “LDF DIRECTOR I LTD” comme administrateurs, avec décharge;
6. Nomination d’un administrateur unique et détermination de la durée de son mandat;
7. Divers.

B) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre de actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette Assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'Assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide:

- de décide d'adopter l'anglais comme langue d'expression des statuts en remplacement de l'allemand suivi d'une version en française;
- de transférer le siège social à L-2320 Luxembourg, 59, boulevard de la Pétrusse; et
- de changer la dénomination sociale en "CRYSTAL VISION HOLDINGS S.A."

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de refondre complètement les statuts, afin de les mettre en conformité avec les dispositions actuelles de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et notamment avec les dispositions de la loi du 25 août 2006, introduisant, entre autres, la société anonyme unipersonnelle avec un administrateur unique.

Lesdits STATUTS auront désormais la teneur suivante:

I. Nom, Durée, Objet, Siège social

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme sous la dénomination de "CRYSTAL VISION HOLDINGS S.A." (la "Société"), régie par les présents statuts (les "Statuts") ainsi que par les lois respectives et plus particulièrement par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la "Loi").

Art. 2. La durée la de Société est illimitée.

Art. 3. La Société pourra effectuer toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit.

La Société pourra, dans les limites fixées par la Loi, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent et qui sont susceptibles de promouvoir son développement ou extension.

Art. 4. Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg).

Le siège social de la Société pourra être transféré à tout autre endroit dans la commune du siège social par une simple décision du conseil d'administration.

Par simple décision du conseil d'administration, la Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée des actionnaires.

II. Capital social - Actions

Art. 5. La Société a un capital émis de cinquante mille euros (50.000,- EUR), divisé en cinq cents (500) actions avec une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la Loi racheter ses propres actions.

Art. 6. Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur ou pour partie nominatives et pour partie au porteur au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la Loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance. Ce registre contiendra les indications prévues à l'article 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre.

Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs ou, si la Société n'a qu'un seul administrateur, par cet administrateur.

La Société pourra émettre des certificats représentatifs d'actions au porteur. Les actions au porteur porteront les indications prévues par l'article 41 de la Loi et seront signées par deux (2) administrateurs ou, si la Société n'a qu'un seul administrateur, par cet administrateur.

La signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe.

Toutefois l'une des signatures peut être apposée par une personne déléguée à cet effet par le conseil d'administration. En ce cas, elle doit être manuscrite.

Une copie certifiée conforme de l'acte conférant à cet effet délégation à une personne ne faisant pas partie du conseil d'administration, sera déposée préalablement conformément à l'article 9, §§ 1 et 2 de la Loi.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour présenter l'action à l'égard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

III. Assemblées générales des actionnaires Décisions de l'actionnaire unique

Art. 7. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

Lorsque la Société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième au moins du capital social.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le 1^{er} lundi du mois de juin à midi heures au siège social de la Société ou à tout autre endroit qui sera fixé dans l'avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la Loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents Statuts.

Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par courrier électronique, par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire une autre personne comme son mandataire.

L'utilisation d'équipement pour conférences vidéo, conférences téléphoniques ou tout autre moyen de télécommunication est autorisée et les actionnaires utilisant ces technologies seront présumés être présents et seront autorisés à voter par vidéo, par téléphone ou par tout autre moyen de télécommunication. Après délibération, les votes pourront aussi être exprimés par écrit ou par télécopie, télégramme, télex, téléphone ou tout autre moyen de télécommunication, étant entendu que dans ce dernier cas le vote devra être confirmé par écrit. Tout actionnaire peut aussi voter par correspondance, en retournant un formulaire dûment complété et signé (le "formulaire") envoyé par le conseil d'administration, l'administrateur unique ou deux administrateurs, suivant le cas et contenant les mentions suivantes en langue anglaise et française:

- a) le nom et l'adresse de l'actionnaire;
- b) le nombre d'actions qu'il détient;
- c) chaque résolution sur laquelle un vote est requis;
- d) une déclaration par laquelle l'actionnaire reconnaît avoir été informé de la/des résolution(s) pour lesquelles un vote est requis;
- e) une case pour chaque résolution à considérer;
- f) une invitation à cocher la case correspondant aux résolutions que l'actionnaire veut approuver, rejeter ou s'abstenir de voter;
- g) une mention de l'endroit et de la date de signature du formulaire;
- h) la signature du formulaire et une mention de l'identité du signataire autorisé selon le cas; et

i) la déclaration suivante: "A défaut d'indication de vote et si aucune case n'est cochée, le formulaire est nul. L'indication de votes contradictoires au regard d'une résolution sera assimilée à une absence d'indication de vote. Le formulaire peut être utilisé pour des assemblées successives convoquées le même jour. Les votes par correspondance ne sont pris en compte que si le formulaire parvient à la Société deux jours au moins avant la réunion de l'assemblée. Un actionnaire ne peut pas adresser à la Société à la fois une procuration et le formulaire. Toutefois, si ces deux documents parvenaient à la Société, le vote exprimé dans le formulaire primera.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou les Statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

Les décisions prises lors de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Si la Société compte un actionnaire unique, ses décisions sont également écrites dans un procès-verbal.

IV. Conseil d'administration

Art. 9. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Toutefois, lorsque la Société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi.

Art. 10. Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit, par courrier électronique, par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit, par courrier électronique, par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification.

Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la Société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par courrier électronique, par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 11. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, ce dernier signera.

Art. 12. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société.

Tous pouvoirs que la Loi ou ces Statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Lorsque la Société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 13. La Société sera engagée (i) par la signature collective de deux (2) administrateurs, (ii) par la signature individuelle de l'administrateur-délégué ou (iii) par la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

Lorsque le conseil d'administration est composé d'un (1) seul membre, la Société sera valablement engagée en toutes circonstances et sans restrictions par la signature individuelle de l'administrateur unique.

V. Surveillance de la société

Art. 14. Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire.

L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

VI. Exercice social - Bilan

Art. 15. L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

Art. 16. Sur les bénéfices nets de la Société, il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social.

Sur recommandation du conseil d'administration l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la Loi. Il déterminera le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

Des dividendes peuvent également être payés sur bénéfices reportés d'exercices antérieurs. Les dividendes seront payés en euros ou par distribution gratuite d'actions de la Société ou autrement en nature selon la libre appréciation des administrateurs, et peuvent être distribués à tout moment à déterminer par le conseil d'administration.

Le paiement de dividendes sera fait aux actionnaires à l'adresse indiquée dans le registre des actions. Aucun intérêt ne sera dû par la Société sur dividendes distribués mais non revendiqués.

VII. Liquidation

Art. 17. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

VIII. Modification des statuts

Art. 18. Les Statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la Loi.

IX. Dispositions finales - Loi applicable

Art. 19. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.

Troisième résolution

L'Assemblée décide:

- de révoquer "FIDUCIAIRE DI FINO & ASSOCIES S.à r.l.", "LDF DIRECTOR II GROUP LTD" et "LDF DIRECTOR I LTD" comme administrateurs de la Société et de leur accorder décharge pleine et entière pour l'exécution de leurs mandats;

- de nommer la société anonyme "GREENLINE INVESTMENTS S.A.", établie et ayant son siège social à L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 149977, comme administrateur unique, son mandat expirera à l'assemblée générale annuelle de l'année 2017; et

- de nommer, conformément à l'article 51bis de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, Monsieur Evgeni NOIKAS, administrateur de société, né à Novokuznetsk, (Russie), le 2 mai 1973, demeurant à IL-76481 Rehovot, 4/5 Batiya Makov, (Israël), comme représentant permanent de l'administrateur unique mentionné ci-avant.

Aucun autre point n'étant porté à l'ordre du jour de l'assemblée et aucun des actionnaires présents ou représentés ne demandant la parole, le Président a ensuite clôturé l'Assemblée.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à mille euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête des comparants le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, état civil et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. GOERES, L. DI FINO, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 septembre 2011 LAC/2011/40652. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.

Référence de publication: 2011130089/556.

(110150071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2011.

Danubian Properties Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 132.672.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2011.

Stijn Curfs
Mandataire

Référence de publication: 2011133307/13.

(110153888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

DDR Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 120.854.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133308/11.

(110154217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

De Berken Vastgoed S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 57.741.

CLÔTURE DE LA LIQUIDATION

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire en date du 26 septembre 2011

1. Décharge a été donnée au liquidateur et la clôture de la liquidation a été prononcée.
2. Les livres et documents sociaux seront gardés au 5, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pendant cinq ans, à compter du jour de la publication de la clôture de la liquidation.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Pour DE BERKEN VASTGOED S.A. (liquidée)

Référence de publication: 2011133309/15.

(110154182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Digipar Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 135.505.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DIGIPAR INVESTMENTS S.A.

Référence de publication: 2011133312/10.

(110153663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

DIPSIE S.à rl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6910 Roodt-sur-Syre, 6A, rue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 120.474.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 26 septembre 2011. Signature.

Référence de publication: 2011133314/10.

(110153776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

DJ Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 148.440.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg:

L'adresse privée de Monsieur David Henderson-Stewart en sa qualité d'Administrateur est désormais la suivante:
105062 Moscou (Russie), 7/2 Lialine per, Flat 15.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 Septembre 2011.

Un Mandataire

Référence de publication: 2011133316/14.

(110153772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Dune Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 83.165.

Conformément aux résolutions prises en date du 8 septembre 2011 par voie circulaire, les administrateurs ont décidé,
- de transférer le siège social de la société du 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet au 1^{er} septembre 2011.

- de mettre à jour les informations détenues par le registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg comme suit:

* L'adresse professionnelle de Christophe Davezac, Administrateur de Catégorie B, a changé depuis le 1^{er} septembre 2011 et se trouve dorénavant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133322/16.

(110153945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

E-Bat Constructions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7223 Bereldange, 9, rue Renert.

R.C.S. Luxembourg B 152.135.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 26 septembre 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011133324/10.

(110153777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Emulex Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 138.207.

Les comptes annuels au 30 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2011133325/11.

(110153847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Eurofins Genomics LUX, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 154.226.

Extrait du procès verbal de la réunion du Conseil de Gérance du 22 septembre 2011

Le Conseil de Gérance décide de nommer aux fonctions de président du Conseil de gérance Monsieur Florian HEUPEL, demeurant 44 rue de Bettembourg, L-5811 Fentange, pour une durée illimitée.

MAZARS ATO

Référence de publication: 2011133327/11.

(110153654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Euroinvest (Poland 1) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.394,68.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 70.930.

—
Par résolutions signées en date du 22 septembre 2011, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

Acceptation de la démission de Monsieur Paul van Baarle, avec adresse professionnelle au 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, de son mandat de gérant avec effet immédiat.

Nomination de Monsieur Israel Domingo Basilio, avec adresse professionnelle au 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en tant que gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Pour la société

TMF Management Luxembourg S.A.

Domiciliataire

Référence de publication: 2011133328/18.

(110154281) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

European Value Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 135.131.

—
Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2011133330/10.

(110153957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Extensa Participations II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 103.620.

—
Le siège social des associés:

EXTENSA PARTICIPATIONS I Sàrl

EXTENSA Luxembourg S.A.

est dorénavant le suivant:

6, route de Trèves L- 2366 Senningerberg

Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133331/14.

(110153756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

EC I Limited Luxembourg S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 111.912.

—
Les comptes consolidés au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133332/11.

(110153721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Ecalap, S.A. S.P.F., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 133.091.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Internationale SA

Référence de publication: 2011133333/10.

(110154173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Edvima S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 85.378.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011133334/10.

(110154101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

El Gran Azul S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 116.559.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de façon Extraordinaire au siège social le 27 juin 2011

6^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler avec effet immédiat les mandats de Monsieur Romain THILLENS, Administrateur, de Monsieur Jean-Pierre VERNIER, Administrateur et de Monsieur Christophe BLONDEAU, Administrateur et Président du Conseil d'Administration.

L'Assemblée décide de renouveler avec effet immédiat le mandat de Commissaire aux Comptes de la société HRT Révision S.A.

Les mandats des Administrateurs, Président du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes prendront fin lors de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle qui se tiendra en 2017.

Référence de publication: 2011133335/16.

(110154189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

El Gran Azul S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 116.559.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour El Gran Azul S.A.

FIDALUX S.A

Référence de publication: 2011133336/11.

(110154190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Empire Capital Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 140.874.

En date du 23 août 2011, le conseil d'administration de la Société a décidé de transférer le siège social de la société du 67, rue Ermesinde L-1469 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet au 1^{er} septembre 2011.

Le conseil d'administration constate que Monsieur Christophe Davezac, Monsieur Ronald Chamielec, Monsieur Alan Dundon, administrateurs de la Société, ont transféré leur adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133337/15.

(110153857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Euredis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 58.110.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 27 juin 2011

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 27 juin 2011, que:

L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur François Georges de son mandat de Commissaire aux comptes. Elle décide de nommer la société VERIDICE S.à r.l., ayant son siège social à L-1330 Luxembourg, 34A, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, numéro 154.843, à la fonction de Commissaire, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2011.

EUREDIS S.A.

Signature

Référence de publication: 2011133338/17.

(110154191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Euredis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 58.110.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011133339/10.

(110154192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Euro Freight Car Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 65.396.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133340/10.

(110153717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Euroinvest (Poland 2) Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.394,68.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 70.931.

—
Par résolutions signées en date du 22 septembre 2011, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

Acceptation de la démission de Monsieur Paul van Baarle, avec adresse professionnelle au 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, de son mandat de gérant avec effet immédiat.

Nomination de Monsieur Israel Domingo Basilio, avec adresse professionnelle au 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en tant que gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Pour la société

TMF Management Luxembourg S.A.

Domiciliataire

Référence de publication: 2011133341/18.

(110154282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Europe Commerce S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7333 Steinsel, 44, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 72.339.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour EUROPE COMMERCE S.A.

Signature

Référence de publication: 2011133342/12.

(110153885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Europort Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 400.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 153.185.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2010 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EUROPORT INVESTMENTS S.à r.l.

Signature

Le Gérant unique

Référence de publication: 2011133343/14.

(110154318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Falla Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 157.867.

Lors du conseil de gérance tenu en date du 8 septembre 2011, les gérants:

- ont décidé de transférer le siège social de la société du 67, rue Ermesinde L-1469 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg avec effet au 1^{er} septembre 2011,

- ont constaté le transfert de l'adresse professionnelle de José Correia, Gérant, au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133344/15.

(110153946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Finnveden S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 40.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 104.333.

Le dépôt rectificatif des comptes consolidés au 31 décembre 2009 déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 3 janvier 2011, sous la référence L100203994 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133346/13.

(110153805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Uno Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 34, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 163.449.

—
STATUTES

In the year two thousand and eleven on the fourteenth day of September.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

THERE APPEARED

RECAP I s.à r.l., having its registered office at 34, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg, registered with the Luxembourg Companies and Trade Register under number B 141.895;

here represented by Mr. Pawel Hermelinski, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The proxy given, signed “ne varietur” by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the notary to state as follows the Articles of Association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

Definitions

Abort Costs	abort costs or broken deal expenses incurred in connection with proposed investments to be made by the Company that do not proceed to completion;
Adviser	Realstar Capital LLP, a limited liability partnership established under the laws of England, with registered number OC329225, or such other entity or entities as appointed by RECAP I from time to time (in place of or in addition to Realstar Capital LLP) to provide advice to RECAP I and its subsidiaries as set out in Article 6.13;
Advisory Agreement	any advisory agreement between RECAP I or the Company and the Adviser under which the Adviser agrees to provide advisory services to the Company;
Affiliate	in relation to a Person, means any employee, director or member;
Articles	these Articles of Association of the Company;
Associate	any corporation or undertaking which in relation to the person concerned is a Subsidiary or Holding Company or a Subsidiary of such Holding Company or any partnership which is a Subsidiary undertaking of the person concerned or of any such Holding Company;
Auditor	Deloitte LLP, or such other of the “big 4” accountancy firms or other independent firm of similar international reputation as may be elected in accordance with these Articles;
Board	the board of directors of the Company from time to time;
Business Day	each day (other than a Saturday or Sunday) when the banks are open for the conduct of ordinary business in Luxembourg and in the City of London
Company	Uno Holdings S.à r.l., being the limited liability company governed by these Articles of Association;
Excluding Act	as defined in Article 13.2;
Holding Company	as define in the definition of “Subsidiary”;
Indemnified Individual	any officer, member, agent, partner or employee of the Company, and any officer, member, agent, director, partner or employee of the Adviser or any of their Associates;
Indemnified Person	the Adviser or any of their Associates and any Indemnified Individual;
Investment	any investment in accordance with the Investment Policy in a property asset or body corporate by the Company, howsoever made, and for these purposes an investment in a body corporate and any of its Associates or, as determined by the Board, in an associated collection of property assets, shall be deemed to be one Investment;
Investment Policy	the investment policy of the Company, as adopted by the Board;
Law	the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended;

	the reasonable and proper fees, costs and expenses of the Company, including but not limited to the following:
	(i) the fees, costs and expenses of printing and circulating reports, notices and financial statements, including the costs of providing tax reporting information to Shareholders and any tax returns of the Company;
	(ii) legal fees, costs and expenses and any litigation costs;
	(iii) auditors' and valuers' fees, costs and expenses;
	(iv) bank charges and borrowing, fees, costs and expenses;
	(v) custodians' fees, costs and expenses;
	(vi) external consultants' fees, costs and expenses;
	(vii) fees, costs and expenses (including all stamp duties and professional fees) of identifying, evaluating, negotiating, structuring, acquiring, financing, holding, monitoring and disposing of potential investments and Investments incurred by the Company or its subsidiaries;
Ongoing Expenses	(viii) fees, costs and expenses of providing insurance for the Company or any subsidiary of the Company or, in respect of carrying out their duties and obligations relating to the Company, members of the Board or the board of any such subsidiary (including, for the avoidance of doubt, such fees, costs and expenses relating to members or employees of the Adviser solely in their capacity as directors of the Company or any subsidiary of the Company);
	(ix) the reasonable travel expenses of the Board or members or employees of the Adviser and its Associates incurred in carrying out their duties and obligations in respect of the Company;
	(x) taxes, fees or other governmental charges levied on the Company;
	(xi) principal interest on and fees and expenses arising out of all borrowings made by the Company or any of its direct or indirect subsidiaries;
	(xii) office, payroll salaries and related costs of the Company and the fees, costs and expenses of holding Shareholder meetings of the Company; and
	(xiii) the fees, costs and expenses relating to portfolio and risk management in respect of Investments, including any related currency hedging; but excluding the proportion (if any) of any such fees, costs and expenses that relate to a co-investment opportunity;
Organisational Expenses	the reasonable and proper costs of the Company payable in respect of its establishment;
Person	means any individual, partnership, corporation, body corporate, limited liability company, joint venture, joint stock company, undertaking, unincorporated organisation or association, trust (including the trustees thereof in their capacity as such), government, governmental agency, political subdivision of any government or other entity or association of any kind, whether or not having a legal personality or being incorporated;
RECAP I	RECAP I S.à r.l., being a limited liability company (Société à Responsabilité Limitée) governed by the law of Luxembourg, in particular the Law;
Register	the register of Shareholders of the Company in respect of the Shares issued by the Company;
Shares	the ordinary shares of one Sterling Pound each in the share capital of the Company; the shareholders of the Company; for the avoidance of doubt, in case all Shares are held by only one Shareholder, any reference to the "Shareholders" shall be construed, to the extent applicable, as referring to such single Shareholder;
Shareholder(s)	a company shall be a "Subsidiary" of another company, its "Holding Company": (i) if that other company has a majority of the shareholders' or members' voting rights in it;
	(ii) if that other company has the right to appoint or remove a majority of the members of the administrative, management or supervisory body of it and is at the same time a shareholder in or member of it;
Subsidiary	(iii) if that other company is a shareholder in or member of it and controls alone, pursuant to an agreement with other shareholders in or members of it, a majority of shareholders' or members' voting rights in it; or (iv) if it is a subsidiary of a company which is itself a subsidiary of that other company; and the terms "Subsidiary" and "Holding Company" shall be construed accordingly.

Valuation Procedures

In addition, the terms “Subsidiary” and “Holding Company” shall also include any partnerships which are, or would be, subsidiaries or holding companies of the person concerned were references to “company” taken to include partnerships and similar undertakings (whether with or without legal personality).

the basis of valuation of Investments being the market value of Investments determined by an independent third party 5 valuer in accordance with the UK Royal Institute of Chartered Surveyors’ standards or an analogous approach for determining fair market value.

1. Name. There is formed a private limited liability company (Société à Responsabilité Limitée) under the name “Uno Holdings S.à r.l.”, which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended, as well as these Articles.

2. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

3. Object.

3.1 The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

3.2 The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds, without a public offer, which may be convertible and to the issuance of debentures.

3.3 In a general fashion it may grant assistance to affiliated companies, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

3.4 The Company may also give guarantees and grant security interests in favour of any third parties to secure the Company’s obligations or obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other group company.

3.5 The Company may further carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property.

3.6 The Company may take any measures and carry out any operation which it may deem necessary in the accomplishment and development of its purpose to the full extent permitted by the Law.

4. Registered office.

4.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg City, in the Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 Branches or other offices may be established in Luxembourg by resolution of the Company.

4.3 In the event that the Company determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

5. Share Capital.

5.1 The Company’s corporate capital is fixed at Twelve Thousand Five Hundred Sterling Pounds (GBP 12,500.-) represented by Twelve Thousand Five Hundred (12,500) Shares (parts sociales) of One Sterling Pounds (GBP 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.

5.2 At the moment and as long as all the Shares are held by only one Shareholder, the Company is a one man company (société unipersonnelle) in the meaning of Article 179 (2) of the Law. In this contingency Articles 200-1 and 200-2, among others, will apply, this entailing that each decision of the single Shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.

5.3 The capital may be changed at any time by a decision of the single Shareholder or by decision of the general shareholders’ meeting adopted in a manner required for the amendment of the Articles.

5.4 Each Share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of Shares in existence to be distributed in accordance with and subject to Article 17.

5.5 Within the limits as set out by law, interim dividends may be distributed upon resolution of the board of directors, at any time and once or several times during a given fiscal year.

5.6 Towards the Company, the Company’s shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6. Company.

6.1 The Company is managed by the directors sitting on the Board (gérants).

6.2 All powers not expressly reserved by the Law or these Articles to the general meeting of Shareholders shall fall within the competence of the Board.

6.3 In dealing with third parties as well as in justice, the directors of the Board shall have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this Article 6 shall have been complied with.

6.4 There shall be four directors of the Company at all times. The Company shall be bound by the signatures of any three directors of the Board, or by such joint or individual signatures of directors of the Board as the Board shall determine.

6.5 The Board may sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The Board will determine such agents' responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of such agency.

6.6 The Board may choose among its members a chairman and a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of meetings of Shareholders.

6.7 The resolutions of the Board shall be recorded in the minutes, to be signed by the chairman, or by a notary public, and appropriately recorded.

6.8 Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, by the secretary or by any director.

6.9 The Board can discuss or act validly only if at least three of the directors are present or represented at the meeting of the board of directors and in respect of any resolution at least three of the directors vote in favour of any matter including without limitation the acquisition, refinancing or disposal of any Investment.

6.10 Resolutions in writing approved and signed by all of the directors shall have the same effect as resolutions passed at meetings of the Board. Such approval may be in a single or in several separate documents.

6.11 Any and all directors may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the directors taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

6.12 The Board shall determine the investment and borrowing policy of the Company, subject to such restrictions as may be set forth by law or regulation, or in these Articles, and in doing so the Board shall act in accordance with the Investment Policy and with any investment and borrowing policy issued by the Company and approved by the Board from time to time. The Board shall be entirely and solely responsible for the operation of the Company and the management and control of the business and affairs of the Company. The Board shall make all investment and divestment decisions relating to the assets of the Company, which decisions shall be in accordance with the Investment Policy.

6.13 Subject to Article 19, the Board shall have the right to delegate such of its powers and authorities as are set out in Articles 6.14.1 to 6.14.19 below to such persons as it may deem fit provided that the Board shall remain responsible for the acts of such delegates (including the Adviser).

6.14 Without prejudice to the generality of any other contracts entered into by the Company and without limitation, the Board shall have, subject to the provisions of these Articles, full power and authority:

6.14.1 to implement the Investment Policy and to purchase, sell, exchange or otherwise dispose of investments for the account of the Company and, where appropriate, to give warranties and indemnities in connection with any such sale, exchange or disposal;

6.14.2 to evaluate and to negotiate investment opportunities and to monitor Investments;

6.14.3 to borrow money for any purpose of the Company in accordance with and subject to the limits set out in Article 19 and to enter into underwriting commitments to acquire investments in a syndicate with other investors and to acquire investments in excess of the requirement of the Company with a view to selling the excess to other investors;

6.14.4 to participate in the management and control of Investments, where appropriate;

6.14.5 to form committees and give them advisory and other functions;

6.14.6 to provide or procure office facilities and executive staff and office equipment to facilitate the carrying on of the business of the Company;

6.14.7 to issue, or arrange for the issue of, draw down notices in connection with the issue of Shares, to receive payments for Shares subscribed and to receive investment income and other funds arising from Investments;

6.14.8 to open, maintain and close bank accounts and custodian accounts for the Company and to draw cheques and other orders for the payment of moneys;

6.14.9 to enter into, make and perform such contracts, agreements and other undertakings and to give guarantees on behalf of the Company and to do all such other acts as it may deem necessary and advisable for or as may be incidental to the conduct of the business of the Company;

6.14.10 to repurchase Shares as permitted by and subject to any requirements of the Law;

6.14.11 to pay Organisational Expenses, Ongoing Expenses and Abort Costs and all the costs and expenses referred to in the Articles as to be borne by the Company;

6.14.12 to commence or defend litigation that pertains to the Company or to any of the Company's assets;

6.14.13 to maintain the Company's records and books of account at the Company's registered office;

6.14.14 to recommend to shareholders that distributions of cash and/or payments of interest to the Shareholders be made;

6.14.15 to enter into agreements on behalf of the Company;

6.14.16 to engage employees, independent agents, lawyers, accountants, custodians, financial advisers and consultants as it may deem necessary or advisable in relation to the affairs of the Company, including, without limitation, any Associate of the Company, to perform all or any of the activities set out within this Article 6;

6.14.17 generally to communicate with Shareholders and to report to the Shareholders at such times as it shall think fit and to represent the Company in all things;

6.14.18 to arrange for the periodic valuation of the Company's Investments (which shall, for the avoidance of doubt, include all property or other assets whether held at the level of the Company or held by any of its subsidiaries) in accordance with the Valuation Procedures and to furnish valuations and other financial statements to the Shareholders. Such valuations shall be carried out at least annually and shall be as at 31 December in each year; and

6.14.19 to carry out such checks and procedures with regard to Shareholders as may be required by any relevant money laundering rules, regulations or guidelines.

7. Shares and Share Register.

7.1 In case of a single Shareholder, the Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 Shares may not be transferred to new Shareholders unless current Shareholders representing at least three-quarters of the share capital shall agree thereto in general meeting.

7.3 Shares will be issued in registered form only. Share certificates in registered form may be issued at the discretion of the Company or otherwise as required by law and shall be signed by the Company. Such signature may be either manual, or printed, or by facsimile. If Share certificates are issued and a Shareholder desires that more than one Share certificate be issued for his Shares the cost of such additional certificates may be charged to such Shareholder.

7.4 All issued Shares of the Company shall be registered in the Register in accordance with Article 185 of the Law, which shall be kept and maintained by the Company or by one or more entities designated therefor by the Company and the Register shall contain the name of each Shareholder, its registered office or address, the number and class of Shares held by him and the amount paid in on each such Share. The person maintaining the Register shall also maintain a record of the banking details of each Shareholder. Until notices to the contrary shall have been received by the Company, it may treat the information contained in the Register as accurate and up-to-date and may in particular use the inscribed addresses for the sending of notices and announcements and the inscribed banking references for the making of any payments.

7.5 Transfers of Shares must be documented by a notarial deed or by a deed under private seal. Transfers of Shares shall be inscribed in the Register upon delivery to the Company of the transfer form provided therefor by the Company along with other instruments of transfer satisfactory to the Company and the written assumption by the purchaser or assignee as provided for in Article 7.1 and, if Share certificates have been issued, the relevant Share certificates.

7.6 Any Shares transferred as permitted under these Articles shall retain the rights and obligations that such Shares had in the hands of the transferor.

8. Voting Rights.

8.1 Each Share carries one vote at all meetings of Shareholders.

9. Shareholders' meetings.

9.1 The single Shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

9.2 Any regularly constituted meeting of the Shareholders of the Company shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest power to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company. Any resolution of the Shareholders' meeting of the Company amending the Articles or creating rights or obligations towards third parties must be approved by the Company.

10. Date and Place of general meeting.

10.1 The annual general meeting of Shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on or before 31 May and for the first time in 2013. If such a day is not a Business Day the annual general meeting shall be held on the next following Business Day.

10.2 Other meetings of Shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

11. Organisation of general meetings.

11.1 If any of the Shareholders representing more than 50% of the share capital of the Company so request(s) in writing, the Company shall be required to convene a general meeting of the Shareholders in order to consider the winding up of the Company in accordance with and subject to Article 18 or for any other purpose permitted under these Articles and Luxembourg law. For the purposes of general meetings pursuant to this Article 11.1, the Company shall send a notice

setting forth the agenda at least twenty one (21) Business Days prior to the meeting to each Shareholder at the Shareholder's address in the Register and shall also circulate any papers provided by the requesting Shareholders.

11.2 No general meetings of the Company shall be held unless all the Shareholders are present.

11.3 A Shareholder may act at any meeting of Shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by cable, telegram, fax or e-mail.

11.4 Except as otherwise required by law or as otherwise provided herein, resolutions at a meeting of Shareholders duly convened will be passed by a simple majority of the votes validly cast by those present or represented and entitled to vote.

11.5 The jurisdiction of the Company may be changed only with the unanimous consent of all Shareholders.

11.6 The Company may determine all other conditions that must be fulfilled by Shareholders for them to take part in any meeting of Shareholders.

12. Meeting notice. Save as set out in Article 11.1, Shareholders will meet upon call by the Company pursuant to a notice setting forth the agenda and sent at least ten (10) Business Days prior to the meeting to each Shareholder at the Shareholder's address in the Register.

13. Exculpation and Indemnification.

13.1 None of the Indemnified Persons shall have any liability for any loss to the Company or its Shareholders arising in connection with the services to be performed for the Company under these Articles or under the Advisory Agreement or any sub-advisory agreement relating to the activities of the Company which arises in relation to the operation, business or activities of the Company save in respect of any matter resulting from such Indemnified Person's fraud, wilful misconduct, negligence, bad faith or wilful material violation of applicable securities laws.

13.2 Subject to Articles 13.1 and 13.3, the Company will indemnify the Indemnified Persons against all and any claims, liabilities, damages, costs and expenses, including reasonable legal fees, judgments and amounts paid in settlement, incurred by reason of the activities of such Indemnified Person in respect of the Company provided however that an Indemnified Person shall not be so indemnified in respect of any matters resulting from an Indemnified Person's fraud, wilful misconduct, negligence, bad faith or wilful material violation of applicable securities laws (each an "Excluding Act"). The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which an Indemnified Person may be entitled.

13.3 For the avoidance of doubt, the indemnities under Article 13.2 shall continue to remain available notwithstanding that the Indemnified Person has ceased to:

13.3.1 act as a member or employee of the Adviser; or

13.3.2 provide services to the Company.

14. Auditor. The annual general meeting of the Shareholders shall appoint the Auditor to audit the financial statements of the Company. The Auditor shall be elected by the annual general meeting of Shareholders and shall remain in office until its successor is elected.

15. Repurchase of shares.

15.1 The Company shall not repurchase its Shares on request of a Shareholder and any repurchase of Shares shall be subject to unanimous approval by all the Shareholders, given in a Shareholder meeting.

15.2 The Company may, however, upon decision of the Company solely in order to effect a distribution pursuant to Article 17, repurchase at any time its own Shares at a price based on the value of such shares determined in accordance with the Valuation Procedures within the limits provided for by Law. Any repurchase of Shares made by the Company pursuant to this Article 15.2 may only be made out of the Company's retained profits and free reserves. Any such purchase shall be pro rata between the Shareholders. No repurchase shall be effected which would leave the Company without any issued Shares or with a share capital below the minimum as required by the Law. The Company shall comply with any administrative requirements necessary to give effect to a repurchase of shares pursuant to this Article 15.2.

15.3 For the avoidance of doubt, any such repurchase will be considered a distribution for the purpose of determining the rights of the holders of Shares to participate in such repurchase and the provisions of Article 17 shall be applicable thereto.

15.4 Any Share repurchased by the Company may not be reissued and shall be cancelled in conformity with applicable law.

16. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on 1 January and shall terminate on 31 December of the same year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2012.

17. Distributions.

17.1 The gross profit of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represents the net profit.

17.2 An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be allocated to a statutory reserve, until and as long as this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

17.3 The balance of the net profits may be distributed to the Shareholder commensurate to his share holding in the Company.

17.4 Distributions mentioned here above shall be made:

17.4.1 by means of annual dividend and interim dividends to the extent feasible or allocation of the Company's liquidation proceeds, as the case may be; or

17.4.2 by repurchase of Shares pursuant to Article 15.

18. Liquidation and Dissolution.

18.1 Upon termination of the Company, the Company shall be dissolved and wound up.

18.2 In the event of a dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by the liquidator in accordance with the provisions of the Law. A reasonable amount of time shall be allowed for the orderly liquidation of the assets of the Company and the discharge of liabilities to creditors so as to enable the Company to minimize any losses upon such liquidation. If the Company is unable, within twelve months of the commencement of liquidation to sell certain assets, such assets shall, provided that it is in the best interests of the Company and its Shareholders to the extent that the liquidator is permitted under applicable law to take such interests into account, be written off.

18.3 The Company shall proceed with the orderly sale or liquidation of the assets of the Company.

18.4 The liquidator shall apply and distribute the proceeds of such sale or liquidation in the following order of priority, unless otherwise required by law:

18.4.1 first, to pay all expenses of liquidation;

18.4.2 second, to pay all creditors of the Company in the order of priority provided by law or otherwise;

18.4.3 third, to the establishment of any reserve that the Company may deem necessary (such reserve may be paid over to any custodian or the Company);

18.4.4 fourth, to the holders of Shares.

18.5 Upon the closing of the liquidation and issue of the liquidation report by the liquidator, the liquidation auditors shall make a report on the liquidation.

18.6 The net proceeds of liquidation shall be distributed by the liquidators to the holders of Shares pursuant to Article 17.

19. Delegation.

19.1 The Company shall be permitted, within the requirements of Luxembourg law, to delegate, under its own responsibility, any of its functions under these Articles to such agent or delegate as, using all reasonable skill and care, it considers an appropriate person to perform functions in relation to the Company.

19.2 The Company shall monitor the performance of any such delegate and, in the case of any delegates which are Affiliates or Associates, including the Adviser, shall be wholly responsible for their actions.

20. Reports and Accounts. The Company shall prepare and approve financial statements of the Company in respect of each financial year. These financial statements will be presented in Sterling Pounds (GBP). The Company shall cause such financial statements to be audited by the Auditor. A set of the audited financial statements shall be furnished to the Shareholders as soon as possible (but not later than one hundred and fifty (150) days) following the end of each financial year.

21. Notices.

21.1 Any notice to be served pursuant to these Articles shall be in writing (which, for the avoidance of doubt, shall include by facsimile transmission and, if agreed in relation to a Shareholder, by e-mail) and any notice or other correspondence under or in connection with these Articles shall be delivered to the relevant person at the address of their registered office or home address or to such other address as may be notified in writing to the party serving the document.

21.2 Any such notice or correspondence shall be deemed to have been served as follows:

21.2.1 in the case of delivery, on delivery if delivered between 9.00 a.m. and 5.00 p.m. (Luxembourg time) on a Business Day and, if delivered outside such hours, at the time when such hours re-commence on the first Business Day following delivery;

21.2.2 in the case of service by registered mail, on the second Business Day after the day on which it was posted; and

21.2.3 in the case of facsimile transmission or e-mail (subject to oral or electronic confirmation of receipt of all transmitted pages), on the day it is transmitted provided that if that day is not a Business Day or, being a Business Day, transmission takes place after 5.00 p.m. (Luxembourg time), then at 9.00 a.m. (Luxembourg time) on the first Business Day following transmission of the notice;

21.3 In proving such service (other than service by facsimile transmission or e-mail), it shall be sufficient to prove that the notice or correspondence was properly addressed and left at or posted by registered mail to the place to which it was so addressed.

22. Amendments of the Articles. The Articles may be amended from time to time, and in case of plurality of Shareholders, by a general meeting of shareholders, subject to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg.

23. Governing Laws. All matters not governed by the Articles shall be determined in accordance with the Law, and otherwise in accordance with Luxembourg law.

Subscription

These Articles having thus been established, the party appearing declares to subscribe as follows:

Subscribers	Number of Shares	Subscribed amount
RECAP I S.à r.l.	12,500	GBP 12,500.-
TOTAL	12,500	GBP 12,500.-

All the Shares have been paid-up to the extent of one hundred percent (100%) by payment in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Sterling Pounds (GBP 12,500.-) is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Estimate of costs

For the purposes of the registration, the issued share capital is valued at twelve thousand five hundred Sterling Pounds (GBP 12,500.-).

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand two hundred Euros (€ 1,200.-).

Resolutions of the sole Shareholder

1. The Company will be administered by the following director(s):

a. Ryan Prince, born on 31 January 1977 in Toronto (Canada), residing professionally at 4th floor, 161 Brompton Road, London, SW3 1QP, United Kingdom;

b. Jonas Prince, born on 06 April 1949 in Stuttgart (Germany), residing professionally at 77 Bloor Street West, Suite 2000, Toronto, M5S 1M2, Canada;

c. Godfrey Abel, born on 02 July 1960 in Brixworth (United Kingdom), residing at 30 rue de Crécy, L-1364 Luxembourg;

d. Hugo Neuman, born on 21 October 1960 in Amsterdam (Netherlands), residing at 16 rue J.B. Fresez, L-1542 Luxembourg.

2. The registered office of the Company shall be established at 34, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg.

3. In accordance with Article 9.2 of the articles of association of the Company, the sole Shareholder orders the entry by the Company into management agreements with Mr. Godfrey Abel and Mr. Hugo Neuman, both directors of the Company, (the "Management Agreements") and authorises any three directors of the Company to approve specific terms and conditions thereof, it being understood that the execution of the Management Agreements, on behalf of the Company, by any three directors of the Company shall be deemed such approval.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party/parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person(s) and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person(s) appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le quatorze septembre,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

RECAP I s.à r.l., ayant son siège social au 34, rue Michel Rodange, L-2430, Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141.895;

Ici représentée par M^e Pawel Hermelinski, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

La procuration donnée, signée «ne varietur» par la comparante et le notaire instrumentant, est annexée au présent acte pour être formalisée auprès de l'administration de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire de dresser acte selon les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ci-après constituée:

Définitions

Coûts de Rupture	Les coûts de rupture ou frais d'Opération Interrompue encourus en relation avec les investissements envisagés par la Société qui n'aboutissent pas;
Conseiller	Realstar Capital LLP, un limited liability partnership constituée selon les lois anglaises, avec le numéro de registre OC329225, ou tout autre entité ou entités désignées par RECAP I périodiquement (à la place ou en plus de Realstar Capital LLP) pour fournir des conseils à RECAP I et ses filiales tel qu'énoncé à l'Article 6.13;
Convention de Conseil	Toute convention de conseil entre RECAP I (telle que définie ci-dessous) ou la Société et le Conseiller en vertu de laquelle le Conseiller s'engage à donner des services de conseil à la Société;
Affilié	Toute Personne qui est employée, gérant ou membre;
Statuts	Les présents statuts de la Société;
Partenaire	Toute société ou entreprise qui en relation avec la personne concernée est une Filiale ou une Société Holding ou une Filiale d'une telle Société Holding ou de tout partnership qui est une entreprise Filiale de la personne concernée ou de toute Société Holding;
Auditeur	Deloitte LLP, ou tout autre société d'audit dite "big 4" ou tout autre société indépendante avec une réputation internationale similaire qui a pu être nommée en accord avec les Statuts;
Conseil	Le conseil de gérance de la Société;
Jour Ouvrable	Chaque jour (autre que le samedi et le dimanche) où les banques sont ouvertes pour une tenue classique des affaires au Luxembourg et dans la ville de Londres;
Société	Uno Holdings S.à r.l., la société à responsabilité limitée gouvernée par ces Statuts;
Hors Champs	Comme défini à l'Article 13.2;
Société Holding	A la définition donnée à la définition de «Filiale»
Individu Indemnisé	Tout dirigeant, membre, agent, partenaire ou un employé de la Société, et tout dirigeant, membre, agent, administrateur/gérant, associé ou employé du Conseiller ou de l'un de leurs Partenaires;
Personne Indemnisée	Le Conseiller ou l'un de ses Partenaires et tout Individu Indemnisé;
Investissement	Tout investissement conformément à la Politique d'Investissement dans un actif immobilier ou entité sociale effectué par la Société de quelque manière que ce soit, et pour ces besoins, un investissement dans une entité sociale et/ou l'un de ses Partenaires, ou, tel que déterminé par le Conseil, dans un ensemble d'actifs immobiliers, sera réputé être un Investissement;
Politique d'Investissement	La politique d'investissement de la Société, comme adoptée par le Conseil;
Loi	La loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée;
Frais Courants	Les frais, les coûts et les dépenses de la Société réelles et raisonnables, qui incluent, non limitativement, ce qui suit: (i) les honoraires, les frais et les dépenses d'impression et de diffusion des rapports, des convocations et des états financiers, y compris les coûts de d'envoi des rapports fiscaux aux Associés et les déclarations fiscales de la Société; (ii) Les frais, les coûts et les dépenses de conseils juridiques et tous les coûts de procédure; (iii) Les frais, les coûts et les dépenses d'audit et d'expertise; (iv) Les frais bancaires et les frais, les coûts et les dépenses d'emprunt; (v) les frais, les coûts et les dépenses du dépositaire; (vi) les frais, les coûts et les dépenses de consultance externe; (vii) les frais, les coûts et les dépenses (y compris tous les droits de timbre et les honoraires de professionnels) d'identification, d'évaluation, de négociation, de structuration, d'acquisition, de financement, d'exploitation, de surveillance et de disposition des placements potentiels et des Investissements contractés par la Société ou ses filiales; (viii) les frais, les coûts et les dépenses d'assurance pour la Société ou pour une de ses filiales ou pour les membres du Conseil ou du conseil d'une de filiales de la Société concernant l'exécution de leurs devoirs et obligations liés à la Société (y compris, pour éviter tout doute, les frais, les coûts et les dépenses relatifs aux membres ou employés du Conseiller en leur qualité de gérants de la Société ou de l'une de ses filiales);

	(ix) les frais de déplacement raisonnables du Conseil ou des membres ou employés du Conseiller et de ses Partenaires en rapport avec les fonctions et obligations à l'égard de la Société;
	(x) impôts, taxes ou autres charges gouvernementales prélevées à la Société;
	(xi) les intérêts principaux, les honoraires et les dépenses provenant de l'ensemble des emprunts effectués par la Société ou l'une de ses filiales directes ou indirectes;
	(xii) les coûts encourus par la Société par rapport à ses lieux, les salaires et les coûts y-relatifs, ainsi que les frais et les dépenses liés à la tenue des assemblées générales d'Associés de la Société; et
	(xiii) les frais, les coûts et les dépenses relatifs à la gestion de portefeuille et des risques en matière de placements, y compris toute couverture de risque de change; Mais excluant la part, le cas échéant, des frais, coûts et dépenses se rapportant à une opportunité de co-investissement.
Dépenses d'Organisation	Les coûts réels et raisonnables de la Société payables du fait de son établissement;
Personne	Désigne toute personne physique, un partnership, une société, une personne morale, une société à responsabilité limitée, une coentreprise (joint venture), une société par actions, une entreprise, une organisation ou une association non immatriculée, un trust (y compris les administrateurs de celle-ci en tant que tel), le gouvernement, une agence gouvernementale, une subdivision politique de tout gouvernement ou toute autre entité ou association de quelque nature que ce soit possédant ou non la personnalité juridique, étant ou non immatriculée;
RECAP I	RECAP I S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois; régie en particulier par la Loi;
Registre	Le registre des Associés de la Société répertoriant les Parts Sociales émises par la Société;
Parts Sociales	Les parts sociales ordinaires d'une valeur de un Livre Sterling chacune dans le capital social de la Société;
Associés	Les associés de la Société; à des fins de clarté, si toutes les Parts Sociales sont détenues par un Associé unique, toute référence faite aux «Associés», en fonction du contexte, devra être interprétée comme désignant cet Associé unique;
Filiale	Une société est une «Filiale» d'une autre société, considérée comme sa «Société Holding»: <ul style="list-style-type: none"> 1. Si cette autre société dispose de la majorité des droits de vote attribués aux actionnaires, associés ou membres de cette dernière; 2. Si cette autre société peut nommer ou révoquer, selon les cas, une majorité des membres du conseil d'administration, conseil de gérance, conseil de surveillance ou directoire de la société, tout en étant un actionnaire ou un associé de cette dernière; 3. Si cette autre société est un actionnaire ou un associé, qui contrôle à elle seule, grâce à un contrat passé entre elle et les autres actionnaires ou associés de cette dernière, la majorité des droits de votes attribués aux actionnaires, associés ou membres de cette dernière; ou 4. Si elle est une filiale d'une société qui est elle-même une filiale d'une troisième société; Les termes «Filiales» et «Société Holding» sont interprété dans cette mesure. De plus, les termes «filiale» et «holding» concernent aussi les partnerships qui sont, ou seraient, des filiales ou des sociétés holdings de la personne concernée, si la référence à la "société" était prise pour incorporer les partnerships et les entités similaires (avec ou sans personnalité juridique).
Procédures d'Evaluation	La base d'évaluation des Investissements étant la valeur de marché des Investissements déterminés par un expert indépendant qui évalue conformément aux normes UK Royal Institute of Chartered Surveyors ou par une approche analogue en vu de déterminer la juste valeur marchande.

1. Dénomination - Forme Sociale. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Uno Holdings S.à r.l.", qui sera régie par les lois du Luxembourg, et en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les Statuts.

2. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

3. Objet Social.

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelques formes que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par

vente, échange ou autre, de Parts Sociales, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La société peut en outre prendre des participations dans des partnerships.

3.2 La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations (à condition que celle-ci ne soit pas publique) qui pourront être convertibles et à l'émission de reconnaissances de dettes.

3.3 D'une façon générale, elle peut accorder une assistance aux sociétés du groupe, prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et accomplir toute opération qui pourrait être utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

3.4 La Société peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit des tiers afin de garantir les obligations de la Société ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société du groupe.

3.5 La Société pourra en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers.

3.6 La Société peut prendre toutes les mesures et mener à bien toute opération qu'elle pourra juger nécessaires à l'accomplissement et au développement de son objet, dans les limites fixées par la loi.

4. Siège social.

4.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-ville, au Grand Duché de Luxembourg.

4.2 Des succursales ou autres bureaux pourront être établis au Luxembourg par résolution de la Société.

4.3 Dans l'éventualité où la Société détermine que des événements extraordinaires politiques, économiques ou sociaux se sont produits ou sont imminents, pourraient interférer avec les activités normales de la Société à son siège social, ou avec les moyens de communication entre ces bureaux et des personnes à l'étranger, le Siège Social peut être transféré temporairement à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures temporaires sont sans effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert temporaire de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est de douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500,-), représenté par 12.500 Parts Sociales entièrement souscrites et libérées d'une Livre Sterling (GBP 1,-) chacune.

5.2 A partir du moment et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi. Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'Associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la

Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.

5.3 Le capital social souscrit peut être modifié à tout moment par une décision de l'Associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés adoptée dans les conditions requises pour la modification des statuts.

5.4 Chaque Part Sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des Parts Sociales existantes à distribuer conformément à l'article 17.

5.5 Dans les limites fixées par la loi, des dividendes intérimaires peuvent être distribués sur la base d'une résolution du conseil de gérance à tout moment, une ou plusieurs fois au cours d'un exercice fiscal.

5.6 Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire est admis par Part Sociale. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6. Société.

6.1 La Société est gérée par des gérants se réunissant en Conseil.

6.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des Associés relèvent de la compétence du Conseil.

6.3 Dans les rapports avec les tiers et avec la justice, chaque membre du Conseil aura tous pouvoirs pour agir au nom de la Société dans toute circonstance et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et prévu par les termes de l'Article 6 tel qu'il a été rédigé.

6.4 Il devra exister un nombre minimum de quatre gérants à tout moment. La Société sera engagée par les signatures de trois gérants du Conseil, ou par leurs signatures conjointes ou individuelles si le Conseil en a décidé ainsi.

6.5 Le Conseil pourra subdéléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc. Le Conseil déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

6.6 Le Conseil peut choisir parmi ses membres un président et un vice-président. Il peut aussi désigner un secrétaire, gérant ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées générales des Associés.

6.7 Les résolutions du Conseil seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par le président ou par un notaire et seront enregistrées.

6.8 Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président, le secrétaire ou par un gérant.

6.9 Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si au moins trois des gérants sont présents ou représentés à la réunion du conseil de gérance et, en toute matière, y-compris et sans se limiter à l'acquisition, le refinancement ou la disposition d'un Investissement quelconque, une résolution est adoptée si elle recueille les voix d'au moins trois gérants.

6.10 Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil. Une telle approbation pourra tenir en ou plusieurs documents séparés.

6.11 Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du Conseil par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent s'entendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

6.12 Le Conseil détermine la politique d'investissement et d'emprunt de la Société, sous réserve des restrictions qui peuvent être énoncées par la loi ou un règlement ou par ces Statuts, et, ce faisant, le Conseil statue conformément à la Politique d'Investissement et pour tout investissement et la politique d'emprunts qui ont été émises par la Société et approuvées par le Conseil au jour le jour. Le Conseil est entièrement et exclusivement responsable de l'exploitation de la Société et de la gestion et du contrôle des activités et des affaires de la Société. Le Conseil prend toutes les décisions d'investissement et de désinvestissement portant sur les avoirs de la Société, dont les décisions doivent être conformes à la Politique d'Investissement.

6.13 Sous réserve de l'Article 19, le Conseil a le droit de déléguer certains de ses pouvoirs et compétences comme définis aux Articles 6.14.1 à 6.14.19 ci-dessous pour les personnes qu'il jugera apte à condition que le Conseil reste responsable des actes de ces délégués (dont le Conseiller).

6.14 Sans préjudice de la totalité des autres contrats conclus par la Société et sans limitation, le Conseil doit disposer, sous réserve des dispositions de ces Statuts, des pleins pouvoirs et compétence:

6.14.1 pour mettre en oeuvre la Politique d'Investissement et acheter, vendre, échanger ou autrement disposer des investissements pour le compte de la Société et, le cas échéant, donner des garanties et indemnités dans le cadre d'une telle vente, échange ou disposition;

6.14.2 pour évaluer et négocier les opportunités d'investissement et surveiller les Investissements;

6.14.3 pour emprunter de l'argent pour tout objectif de la Société, conformément à et sous réserve des limites indiquées à l'Article 19 et pour conclure des engagements de souscription pour acquérir des investissements dans un syndicat avec d'autres investisseurs et pour acquérir des investissements supérieurs à l'exigence de la Société avec une volonté de vendre l'excédent à d'autres investisseurs;

6.14.4 pour participer à la gestion et au contrôle des Investissements, le cas échéant;

6.14.5 pour former des comités et leur donner des conseils et d'autres fonctions;

6.14.6 pour fournir ou se procurer des équipements de bureau et de direction du personnel ainsi que du matériel de bureau pour faciliter l'exercice de l'activité de la Société;

6.14.7 pour émettre et organiser l'émission d'appel de fonds, en relation avec l'émission de Parts Sociales, recevoir les paiements des Parts Sociales souscrites, et de recevoir les revenus et tout autres fonds provenant des investissements;

6.14.8 pour ouvrir, maintenir et fermer les comptes bancaires et les comptes de dépôts de la Société et, pour tirer des chèques et autres ordres de paiement;

6.14.9 pour conclure, faire et exécuter ces contrats, conventions et autres engagements et, pour accorder des garanties au nom de la Société et pour prendre tous les autres actes qu'il juge nécessaires et souhaitables ou qui peuvent avoir comme incidence, la conduite des affaires de La Société;

6.14.10 pour racheter des Parts Sociales comme permis et sous réserve de toutes les exigences de la Loi;

6.14.11 pour payer les Dépenses d'Organisation et les Coûts de Rupture et tous les frais et dépenses visés dans les Statuts comme étant à la charge de la Société;

6.14.12 pour intenter ou défendre les litiges se rapportant à la Société ou à l'un quelconque des actifs de la Société;

6.14.13 pour administrer les dossiers de la Société et les livres comptables au siège social de la Société;

6.14.14 pour recommander aux Associés une distribution en numéraire et/ou de s'acquitter du paiement d'intérêts aux Associés;

6.14.15 pour conclure des contrats au nom de la Société;

6.14.16 pour engager des employés, des agents indépendants, des avocats, des comptables, des dépositaires, des conseillers financiers et conseillers qu'il juge nécessaires ou souhaitables en ce qui concerne les affaires de la Société, y compris, et sans s'y limiter, tout Partenaire de la Société, pour effectuer tout ou partie des activités exposées dans cet Article 6;

6.14.17 globalement pour communiquer avec les Associés et rapporter aux Investiss Associés eurs, à chaque fois où il le juge opportun, et pour représenter la Société en toutes occasions;

6.14.18 pour organiser l'évaluation périodique des Investissements de la Société (qui, afin de lever le doute, comprendra tous les propriétés immobiliers et d'autres actifs détenus directement par la Société ou par une quelconque de ses filiales), conformément aux Procédures d'Evaluation, et pour fournir des évaluations et autres états financiers pour les Associés.

Ces évaluations doivent être effectuées au moins une fois par an et avec une dernière date d'évaluation, aux alentours du 31 décembre de chaque année; et

6.14.19 pour effectuer ces contrôles et procédures en ce qui concerne les Associés qui pourraient être requis par les règles de lutte contre le blanchiment d'argent, les règlements ou les lignes directrices.

7. Parts Sociales et Registre.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Les Parts Sociales ne pourront être transférées à de nouveaux Associés sans que les Associés actuels représentant au moins les trois quarts du capital social n'y consentent lors d'une assemblée générale.

7.3 Les Parts Sociales seront émises sous forme nominative uniquement. Les certificats de Part Sociale nominative peuvent être émis à la discrétion de la Société ou par d'autres voies comme l'exige la loi, et doivent être signés par la Société. Une telle signature peut être soit manuelle, soit imprimée, ou parvenir par télécopieur. Si les certificats de Part Sociale sont émis et un Associé désire que plus d'un certificat de Part Sociale soit émis pour ses Part Sociales, le coût de ces certificats peut être imputé à cet Associé.

7.4 Toutes les Parts Sociales émises de la Société doivent être inscrits au Registre, conformément à l'article 185 de la Loi, qui doit être conservé et mis à jour par la Société ou par une ou plusieurs entités désignées à cet effet par la Société, et le registre doit contenir le nom de chaque Associé, son siège social ou son adresse, le nombre et la catégorie des Parts Sociales détenues par lui et le montant payé pour chacune de ces Parts Sociales. La personne en charge du registre doit également tenir un registre des coordonnées bancaires de chaque Associé. Sauf notification du contraire à la Société, elle considère l'information contenue dans le Registre comme juste et à jour, et peut notamment utiliser les adresses inscrites pour l'envoi de notifications et d'annonces, ainsi que les références bancaires, pour procéder à tout paiement.

7.5 Les transferts de Parts Sociales doivent être formalisés par un acte notarié ou par un acte sous seing privé. Les transferts de Parts Sociales doivent être inscrits dans le Registre au moment de la réception par la Société du formulaire de transfert, prévu à cet effet par la Société, ainsi que d'autres documents requis par la Société pour le transfert, et la constatation écrite de l'acheteur ou du cessionnaire comme prévu à l'Article 7.1, et, si les certificats de Parts Sociales ont été émis, les certificats de Part Sociales pertinents.

7.6 Toutes les Parts Sociales transférées dans la mesure permise par ces Statuts conserveront les droits et obligations que ces Parts Sociales avaient entre les mains du cédant.

8. Droits de vote.

8.1 Chaque Part Sociale comporte un droit de vote à toutes les assemblées des associés.

9. Assemblées générales.

9.1 L'Associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

9.2 Toute assemblée des Associés de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des Associés de la Société. Elle doit avoir le plus large pouvoir d'ordonner, de réaliser ou de ratifier les actes relatifs à l'exploitation de la Société. Toute résolution de l'assemblée des Associés de la Société, modifiant les Statuts ou créant des droits ou obligations à l'égard des tiers doit être approuvée par la Société.

10. Date et Lieu des assemblées générales.

10.1 L'assemblée générale annuelle des Associés se tiendra à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Luxembourg qui pourrait être indiqué dans la convocation, le, ou avant le, 31 mai et pour la première fois en 2013. Si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable, l'assemblée générale annuelle des Associés se tiendra le premier Jour Ouvrable qui suit.

10.2 D'autres assemblées des Associés peuvent être tenues à ces lieux et dates qui seront spécifiés dans les convocations respectives à ces assemblées.

11. Organisation des assemblées générales.

11.1 Si tout Associé représentant plus de 50% du capital social de la Société en fait la demande par écrit, la Société est tenue de convoquer une assemblée générale des Associés afin d'envisager la dissolution de la Société, conformément à, et sous réserve de, l'article 18 ou à toutes autres fins autorisées en vertu de ces Statuts et du droit luxembourgeois. Pour la tenue des assemblées générales en vertu du présent Article 11.1, la Société doit envoyer la convocation énonçant l'ordre du jour au moins vingt et un (21) Jours Ouvrables avant l'assemblée à chaque associé à l'adresse de l'associé figurant dans le Registre et, en outre, communiquer tous les documents fournis par les Associés qui le demandent.

11.2 Aucune assemblée générale de la Société n'est tenue sans que tous les Associés soient présents.

11.3 Un associé peut participer à toute assemblée des Associés en nommant une autre personne comme son représentant par procuration écrite ou par câble, télégramme, fax ou e-mail.

11.4 Sauf autres dispositions de la loi ou des Statuts, les résolutions à une assemblée des associés dûment convoquée seront prises à la majorité simple des voix valablement exprimées par les membres présents ou représentés et ayant le droit au vote.

11.5 Le changement de nationalité de la Société n'est possible qu'avec le consentement unanime de tous les Associés.

11.6 La Société peut déterminer toutes les autres conditions qui doivent être remplies par les Associés eux-mêmes afin de prendre part aux assemblées d'Associés.

12. Convocation de l'Assemblée. Sauf ce qui est prévu à l'article 11.1, les Associés se réuniront sur la convocation de la part de la Société énonçant l'ordre du jour et envoyée au moins dix (10) Jours Ouvrables avant la tenue de l'assemblée à chaque Associé à l'adresse de l'Associé figurant dans le Registre.

13. Disculpation et Indemnisation.

13.1 Aucune des Personnes Indemnisées ne sera tenue comme responsable pour toute perte de la Société ou de ses associés du fait des services qui sont fournis à la Société en vertu de ces Statuts, ou en vertu de la Convention de Conseil ou de toute convention de sous-conseil relatifs aux activités de la Société qui sont en rapport avec la conduite, le business ou les activités de la Société, sauf en ce qui concerne les cas résultant d'une fraude, d'une faute intentionnelle, d'une négligence, de mauvaise foi de ces Personnes Indemnisées ou de violation délibérée de la loi applicable sur les valeurs mobilières par ces Personnes Indemnisées.

13.2 Sous réserve des articles 13.1 et 13.3, la Société devra indemniser les Personnes Indemnisées contre toutes et chaque réclamations, responsabilités, dommages, coûts et dépenses, y compris les honoraires juridiques raisonnables, les décisions de justice et les montants versés en règlement encourus en raison de l'activité de ces Personnes Indemnisées à l'égard de la Société, à condition toutefois qu'une Personne Indemnisée ne soit pas indemnisée dans les cas de fraude, de faute intentionnelle, de négligence, de mauvaise foi ou de violation délibérée des lois applicables en valeurs mobilières (chacune étant «Hors Champs»). Le droit d'indemnisation qui précède n'exclut pas d'autres droits auxquels une Personne Indemnisée peut avoir droit.

13.3 Pour éviter tout doute, les indemnités en vertu de l'article 13.2 doivent continuer à rester disponible nonobstant le fait que la Personne Indemnisée a cessé:

13.3.1 d'agir comme membre ou employé du Conseiller; ou

13.3.2 de fournir des services à la Société.

14. Auditeur. L'assemblée générale annuelle des associés doit nommer l'Auditeur pour vérifier les états financiers de la Société. L'Auditeur est élu par l'assemblée générale annuelle des Associés et restera en fonction jusqu'à ce que son successeur soit élu.

15. Rachat de Parts Sociales.

15.1 La Société ne peut pas racheter ses parts Sociales à la demande d'un Associé et tout rachat de Parts Sociales est subordonné à une approbation unanime de tous les Associés, donnée lors d'une assemblée d'Associés.

15.2 La Société peut toutefois sur décision de la Société dans le seul but d'effectuer une distribution en vertu de l'Article 17, racheter à tout moment ses propres Parts Sociales à un prix basé sur la valeur de ces Parts Sociales déterminé conformément aux Procédures d'Evaluation, dans les limites prévues par la Loi. Tout rachat de Parts Sociales par la Société en vertu du présent Article 15.2 ne peut être effectué que du fait de l'utilisation des bénéfices non distribués et des réserves libres de la Société. Ce rachat doit se faire au prorata entre les Associés Sociaux. Aucun rachat ne pourra être effectué s'il devait laisser la Société sans aucune Part Sociale émise ou avec un capital social sous le minimum requis par la Loi. La Société doit se conformer à toutes les exigences administratives nécessaires pour procéder à un rachat de Parts Sociales en vertu du présent Article 15.2.

15.3 Pour éviter tout doute, un tel rachat sera considéré comme une distribution dans le but de déterminer les droits des détenteurs de Parts Sociales de participer à un tel rachat et les dispositions de l'Article 17 seront applicables.

15.4 Toute Part Sociale rachetée par la Société ne pourra plus être émise et doit être annulée conformément à la loi applicable.

16. Année Sociale. L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et prend fin le 31 décembre de la même année, à l'exception de la première année comptable, qui commence à la date de la constitution de la Société et prendra fin le 31 décembre 2012.

17. Distributions.

17.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

17.2 Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à, et aussi longtemps que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

17.3 Le solde des bénéfices nets peut être distribué au(x) Associé(s) en proportion de leur participation dans le capital de la Société.

17.4 Les Distributions dont il est question ci-dessus seront effectuées:

17.4.1 le cas échéant, par le moyen de versement d'un dividende annuel et des dividendes intérimaires dans la mesure du possible ou par l'allocation des montants provenant de la liquidation de la Société; ou

17.4.2 par le rachat des Parts Sociales en accord avec l'Article 15.

18. Liquidation et Dissolution.

18.1 A l'extinction de la Société, celle-ci sera dissoute et liquidée.

18.2 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par le liquidateur en respect des dispositions de la Loi. Un délai raisonnable sera donné afin de liquider consciencieusement les biens de la Société, épurer les dettes vis-à-vis des créanciers afin de permettre à la Société de minimiser les pertes suite à la liquidation. Si la Société est incapable, endéans 12 mois à partir du commencement de la liquidation de vendre certains de ses actifs, ces actifs seront rayés des livres (written off), à condition que cela soit dans le meilleur intérêt de la Société et de ses Associés et dans la mesure où le liquidateur est autorisé par la loi applicable à prendre de tels intérêts en considération

18.3 La Société procédera à la vente et la liquidation des ses biens propres.

18.4 Le liquidateur appliquera et distribuera les montants reçus de la vente ou de la liquidation dans l'ordre de priorité suivant, sauf où la loi prévoit autrement:

18.4.1 Premièrement, payer les dépenses liées à la liquidation;

18.4.2 Deuxièmement, payer les créanciers de la Société dans l'ordre tel que prescrit par la loi ou autrement;

18.4.3 Troisièmement, établir les réserves que la Société jugera nécessaire (une telle réserve pouvant être versé à une société dépositaire);

18.4.4 Quatrièmement, aux détenteurs de Parts Sociales;

18.5 Suivant la clôture de la liquidation, et la préparation du rapport de liquidation par le liquidateur, les auditeurs en place lors de la liquidation rédigeront également un rapport sur la liquidation.

18.6 Les profits nets de la liquidation seront distribués par les liquidateurs aux détenteurs des Parts Sociales suivant l'Article 17.

19. Délégation.

19.1 La Société est autorisée, dans le cadre des exigences de la loi luxembourgeoise, à déléguer, sous sa propre responsabilité, l'une de ses fonctions en vertu de ces Statuts à tout agent ou délégué, en utilisant toutes les compétences et attentions nécessaires, qui peut être considéré comme une personne appropriée pour s'acquitter des fonctions en rapport avec la Société.

19.2 La Société est tenue de suivre les agissements de chacun de ces délégués et, dans le cas où tous les délégués sont des Affiliés ou des Partenaires, y compris le Conseiller, elle sera entièrement responsable de leurs actes.

20. Rapport et Comptes Annuels. La Société est tenue de préparer et d'approuver les états financiers de la Société pour chaque année sociale. Ces états financiers seront présentés en Livres Sterling (GBP). La Société est tenue de fournir ces états financiers pour leur vérification par les Auditeurs. Un jeu d'états financiers audités doit être fourni à chaque Associé le plus tôt possible (mais pas plus tard que cent cinquante (150) jours) suivant la fin de chaque année sociale.

21. Convocation.

21.1 Toute convocation adressée en vertu de ces Statuts devra prendre la forme écrite (ce qui, pour éviter tout doute, comprend la transmission par télécopie, et, si cela a été convenu avec un Associés, par e-mail) et toute convocation ou toute autre correspondance en vertu ou dans le cadre de ces Statuts doivent être délivrées à la personne concernée à l'adresse de leur siège social ou domicile ou à toute autre adresse qui sera notifiée par écrit à la partie expéditrice du document.

21.2 Toute convocation ou correspondance est réputée avoir été signifiée comme suit:

21.2.1 dans le cas d'une remise en mains propres, lors de la remise si elle a été remise entre 9h00 et 17h00 (heure de Luxembourg) un Jour Ouvrable et, si elle a été remise en dehors de ces heures, au moment où ces heures recommencent le premier Jour Ouvrable suivant la remise.

21.2.2 dans le cas d'une signification par lettre recommandée, le deuxième Jour Ouvrable après le jour où elle a été posté; et

21.2.3 dans le cas d'une transmission par télécopie ou par courriel (sous réserve de confirmation orale ou électronique de la réception de toutes les pages transmises), le jour où il est transmis à condition que, si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable ou, étant un Jour Ouvrable, la transmission est effective après 17h00 (heure de Luxembourg), puis à 9h00 (heure de Luxembourg) le premier Jour Ouvrable suivant la transmission de la convocation;

21.3 Afin de prouver le bon envoi, (autre que par télécopie, ou e-mail), il est suffisant de démontrer que la Convocation ou correspondance a bien été adressée et envoyée ou envoyée par courrier recommandée avec accusé de réception à l'endroit indiqué.

22. Modification des Statuts. Les présents Statuts pourront être modifiés de temps à autres et dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, par l'assemblée des associés selon le quorum et conditions de vote requis par les lois du Grand-Duché de Luxembourg.

23. Loi Applicable. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts s'en réfèrent aux dispositions de la Loi, ou au droit luxembourgeois.

129730

Souscription

Les statuts ainsi établis, la comparante déclare souscrire le capital comme suit:

Souscripteur	Nombre de Parts Sociales	Capital libéré
RECAP I S.à r.l.	12.500	GBP 12.500,-
TOTAL	12.500	GBP 12.500,-

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que le montant de Douze Mille Cinq Cents Livres Sterling (GBP 12.500,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant.

Estimation des Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital souscrit est évalué à Douze Mille Cinq Cents Livres Sterling (GBP 12.500,-).

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution sont estimés à environ EUR 1.200,-.

Résolutions de l'Associé unique

1. La Société est administrée par les gérants suivants:

- a. Ryan Prince, né le 31 janvier 1977 à Toronto (Canada), demeurant professionnellement au 4th floor, 161 Brompton Road, London, SW3 1QP, Royaume Uni;
- b. Jonas Prince, né le 06 avril 1949 à Stuttgart (Allemagne), demeurant professionnellement au 77, Bloor Street West, suite 000, Toronto, M5S 1M2 Canada;
- c. Godfrey Abel, né le 02 juillet 1960 à Brixworth (Royaume Uni), demeurant au 30, rue de Crécy, L-1364 Luxembourg;
- d. Hugo Neuman, né le 21 octobre 1960 à Amsterdam (Pays-Bas), demeurant au 16, rue J.B. Fresez, L-1542 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 34, rue Michel Rodange, L-2430, Luxembourg.

3. Conformément à l'article 9.2 des statuts de la Société, l'associé unique ordonne à la Société de conclure des contrats de gestion avec M. Godfrey Abel et M. Hugo Neuman, tous deux gérants de la Société, (les «Contrats de Gestion») et autorise trois gérants de la Société à approuver les termes et conditions concrètes de ces contrats, étant entendu que la signature des Contrats de Gestion au nom de la Société par trois gérants de la Société sera réputée être une telle approbation.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que la comparante a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête de ladite comparante, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. HERMELINSKI, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C le 16 septembre 2011. Relation: LAC/2011/40885. Reçu soixante-quinze Euros (75,- €)

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Luxembourg, le 30 septembre 2011.

Référence de publication: 2011130111/893.

(110149990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2011.

Finarom S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 116.323.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011133354/9.

(110154023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

First State Infrastructure S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 154.957.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 23 septembre 2011.

Pour *FIRST STATE INFRASTRUCTURE S.à r.l.*

Société à responsabilité limitée

RBC Dexia Investor Services Bank S.A.

Société anonyme

Patricia Schon / Sophie Coccetta

Référence de publication: 2011133347/16.

(110153785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Flowerve Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 154.308.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Référence de publication: 2011133348/11.

(110154380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Fiduciaire 2M Consultant S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bolivar.

R.C.S. Luxembourg B 27.889.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011133351/10.

(110153812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Financial Resources Solutions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.

R.C.S. Luxembourg B 139.980.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133352/10.

(110154156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Fiduciaire Intercommunautaire S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 67.480.

Les comptes annuels au 31.12.10 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L-2210 Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Monsieur Cornet Jean

Gérant

Référence de publication: 2011133350/12.

(110153699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Financial Varim Holding S.A., Société Anonyme.

Capital social: USD 2.500.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 76.064.

—
EXTRAIT

En date du 26 septembre 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire a adopté les résolutions suivantes:

- La démission de Kohnen & Associés S.à r.l., en tant que commissaire aux comptes, est acceptée avec effet au 14 juillet 2011.

- La société Galina Incorporated, domicilié à Road Town, Tortola, BVI, est élu nouveau commissaire aux comptes de la société avec effet au 14 juillet 2011 et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133353/16.

(110154209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

First Uranium Limited - Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 137.167.

—
Selon le rapport du conseil d'administration de la personne morale de droit étranger daté du 31 août 2011, les décisions suivantes ont été prises:

1. Acceptation de la démission de Xavier Pauwels, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de Gérant avec effet au 10 août 2011

2. Nomination de Manfred Schneider, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de Gérant avec effet au 10 août 2011 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133356/15.

(110154008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Flores S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 61.320.

—
L'adresse du commissaire aux comptes AUDIEX S.A. est dorénavant la suivante:

- AUDIEX S.A., 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133357/11.

(110153769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Flores S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 61.320.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011133358/9.

(110153828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Fortitudo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 3, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 79.489.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133360/10.

(110154218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Fun-City Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3898 Foetz, 11, rue du Brill.
R.C.S. Luxembourg B 153.678.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 26 septembre 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011133361/10.

(110153774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

G-Six-G, SA SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-9647 Doncols, 36, Bohey.
R.C.S. Luxembourg B 92.087.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Internationale SA

Référence de publication: 2011133363/10.

(110154170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Glenn Arrow Portman S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 143.439.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011133364/9.

(110154246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

GrandVision Marinopoulos Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 7.000.000,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 106.662.

EXTRAIT

En date du 27 septembre 2011, Marinopoulos Holdings Sàrl a transféré 225.400 parts sociales de classe A à GrandVision Optique International SA.

GrandVision Optique International SA détient désormais 225.400 parts sociales de classe A de la Société et 54.600 parts sociales de classe B de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011133365/14.

(110154381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Gallion International Holding S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 72.129.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011133366/10.

(110154096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Gargour Holdings S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 16.954.

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 12 septembre 2011 que:

- M. Pierre J. SAHYOUN a démissionné de sa fonction d'administrateur de la société avec effet au 9 juin 2011.
- Le mandat des autres administrateurs sortants a été reconduit pour une nouvelle période de deux ans:
 - * Mr Stephan HADJI-TOUMA, "director", Lebanon – Beirut, également Président du Conseil d'Administration;
 - * Mr Toufick GARGOUR, "manager", Lebanon – Beirut;
 - * Mr Samir GARGOUR, "engineer", Lebanon – Metn, également administrateur-délégué adjoint;
 - * Mr Nadim GARGOUR, "manager", Jordan - Amman;
 - * Mr Alain GARGOUR, "director", London, United Kingdom, également administrateur-délégué.

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2013.

Pour extrait conforme

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2011133367/18.

(110153864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Giselle S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 80.074.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 2 septembre 2011

La démission de Monsieur Mohammed KARA de son poste de commissaire aux comptes de la société est acceptée.

Monsieur Gioacchino GALIONE, expert-comptable, 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouveau commissaire aux comptes de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Pour extrait sincère et conforme

GISELLE S.A.

Alexis DE BERNARDI

Administrateur

Référence de publication: 2011133369/17.

(110153875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Globesoft International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 96.523.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011133370/9.

(110153848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

GWM Venture S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 139.383.

Les comptes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GWM VENTURE S.A.
DE BERNARDI Alexis / DONATI Régis
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011133378/12.

(110154395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

H 96 Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 57.179.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 26 août 2011

La nouvelle adresse de l'administrateur Jacopo ROSSI est 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme
H 96 HOLDING S.A.
Régis DONATI
Administrateur

Référence de publication: 2011133379/14.

(110153676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

CETP II Imola Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 163.486.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the fourteenth day of September,
Before Us, Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch-sur-Alzette (Luxembourg).

CETP II Participations S.à r.l. SICAR, a Luxembourg private limited liability company, submitted to the SICAR regime law, incorporated and existing under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under number 130 698 and having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, here represented by Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, by virtue of a proxy given on September 13, 2011.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with it with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

Art. 1. There is hereby formed between the subscriber and all these who may become members in the future, a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the Company), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the control, the management, as well as the development of these participations.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance.

The Company may also act as manager or director of one or several companies in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

The Company may borrow money in any form and proceed to the issuance of bonds, notes, promissory notes, certificates or any other financial or debt instruments or debt securities which may be convertible or not.

The Company may grant loans or advance money by any means to other companies or undertakings belonging to the same group of companies as the Company and render any assistance by way in particular of the granting of guarantees, collaterals, pledges, securities or otherwise and subordinate its claims in favor of third parties for the obligations of any such companies or undertakings.

The Company may also enter into, execute and deliver and perform any swaps, futures, forwards, derivatives, options, repurchase, stock lending and similar transactions. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to investments for the purpose of their efficient management, including, but not limited to, techniques and instruments designed to protect it against credit, currency exchange, interest rate risks and any such other risks generally.

In addition, the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation or transaction which it may deem necessary or useful in the accomplishment and development of its purpose.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name «CETP II Imola Finance S.à r.l.».

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg City (Grand Duchy of Luxembourg).

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality where the Company has its registered office by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

If political, economical or social developments that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, as determined by the management of the Company, have occurred or are imminent, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the management of the Company.

Art. 6. The share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euros (€ 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares of one Euro (€ 1.-) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of the Articles.

Art. 8. Each share entitles the holder thereof to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In case of two shareholders, the Company's shares are freely transferrable between such two shareholders.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The Company is managed by one (hereinafter the "Sole Manager") or more managers. If several managers are appointed, they constitute a board of managers (hereinafter, the Board of Managers). The manager(s) need not be partners. The manager(s) may be dismissed at any time, with or without cause, by a resolution of the general meeting of shareholders.

In dealing with third parties, the Sole Manager or the Board of Managers shall have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's purpose, provided that the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by the law or these Articles to the general meeting of shareholders shall fall within the competence of the Sole Manager or the Board of Managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by (i) the single signature of the sole manager, and in case of plurality of managers by (ii) the joint signature of any two Managers or (iii) the single signature of any person to whom

such signatory power has been delegated by the Sole Manager or, as the case may be, the Board of Managers, but only within the limits of such power.

The Sole Manager or the Board of Managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxy holders, selected from its members or not, either shareholders or not.

The Sole Manager or the Board of Managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several manager(s) or agent(s) and shall determine the manager's or agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of this agency.

The Board of Managers may only validly deliberate and take decisions if a majority of its members are present or represented by proxies and with at least the presence or representation of two Managers, and any decision taken by the Board of Managers shall require a simple majority including at least the favorable vote of two Managers.

In case of plurality of managers, the board of managers may elect a chairman among its members. If the chairman is unable to be present, his office will be taken by election among the managers present at the meeting. The board of managers may also elect a secretary who need not be a manager or a shareholder of the Company.

The meetings of the board of managers are convened by the chairman or by any manager.

Written or verbal notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of the meeting. This notice may be waived by the consent in writing or by letter, telefax, email, telegram or telex of each manager. Separate notice shall not be required for individually meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing, by letter, telefax, email, telegram or telex another manager as his proxy. A manager may also appoint another manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage. Votes may also be cast in writing by letter, telefax, email, telegram or telex.

The minutes of a meeting of the board of managers shall be signed by any two managers or by the chairman and the secretary. Extracts of the minutes can also be delivered to third parties dealing with the Company and certified either by any two managers or by the chairman and the secretary or any one to whom such power has been delegated by the board of managers. These minutes and extracts and all factual declarations contained therein shall be conclusive evidence towards the Company and any interested person that the resolutions have been duly taken at a meeting of the board of managers validly held.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings. The resolutions may be signed by the managers in a single or in several separate documents sent by letter, telefax, email, telegram or telex at the registered office of the Company.

Any and all managers may participate and vote in any meeting of the Board of Managers by telephone or video conference or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to identify each other and hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Art. 13. The Sole Manager, or in case of plurality of managers, the members of the Board of Managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him in the name of the Company.

Art. 14. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's financial year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

Art. 16. At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the Sole Manager or the Board of Managers, as the case may be, prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

Notwithstanding the foregoing, the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers may in particular decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager(s) showing

that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve as established by the Law or the Articles.

Payments of distributions shall be made to the shareholders at their addresses in the register of shareholders. Distributions may be paid in such currency and at such time and place that the sole manager or the board of managers shall determine from time to time.

Interim dividends may be distributed in compliance with the terms and conditions provided for by the Law.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the thirty first of December two thousand eleven.

Subscription - Payment

The articles of association having thus been established, CETP II Participations S.à r.l. SICAR, prenamed declared to subscribe for twelve thousand five hundred (12,500) shares and have them fully paid up in the amount of twelve thousand five hundred Euros (€ 12,500) by contribution in cash in the amount of twelve thousand five hundred (€12,500), so that the amount of twelve thousand five hundred Euros (€ 12,500) is at the free disposal of the Company, as has been evidenced to the undersigned notary, who expressly acknowledges it..

Resolutions of the sole shareholder

1) The sole shareholder resolves to appoint the following persons as managers of the Company:

- Mr Christopher Finn, Managing Director, born on July 6, 1957, in New York, United States of America, with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

- Mr David B. Pearson, Managing Director, born on December 13, 1968, in Washington D.C., United States of America, with professional address at 1001 Pennsylvania Avenue, NW, Washington, DC 20004-2505, United States of America.

- Ms Erica Herberg, Principal, born June 8, 1974, in the State of North Carolina, United States of America, with professional address at 1001 Pennsylvania Avenue, NW, Washington, DC 20004-2505, United States of America.

- CETP II Managing GP Holdings, Ltd., a private limited liability company incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, registered with Register of Companies of the Cayman Islands, under number WK-204470 and having its registered office at Walker SPV Ltd., Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands.

The duration of their mandate is unlimited.

2) The sole shareholder resolves to fix the address of the Company at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholder's meeting are estimated at approximately one thousand five hundred euro (€ 1,500.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède.

L'an deux mille onze, le quatorzième jour du mois de septembre.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

CETP II Participations S.à r.l. SICAR, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 130 698 et ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

ici représentée par Mademoiselle Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration donnée le 13 septembre 2011.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurer annexé aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui est régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg (ci-après la Société), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi), ainsi que par les présents statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises, et leur fournir toute assistance.

La Société peut également agir en qualité de gérant ou d'administrateur d'une ou de plusieurs sociétés au Grand Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

La Société peut emprunter de l'argent sous toute forme et procéder à l'émission d'obligations, de titres, de reconnaissance de dettes, de certificats ou de tout autre instrument financier ou de dette convertibles ou non.

La Société peut accorder des prêts ou des avances par tous moyens à d'autres sociétés ou autres entreprises appartenant au même groupe de société que le société et accorder tout concours par voie notamment d'octroi de garanties, de sûretés, de nantissements, de gages ou autres ou subordonner ses droits au profit de tiers pour les obligations desdites sociétés ou entreprises.

La Société peut également contracter, exécuter ou accomplir toutes opérations de swaps, opérations à terme (futures), opérations sur produits dérivés, marchés à prime (options), opérations de rachat, de prêt de titres ainsi que toutes autres opérations similaires. La Société peut, de manière générale, utiliser toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue de leur gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, de change, de taux d'intérêt et généralement de tout autre risque.

En outre, la Société peut accomplir toute opération financière, juridique, commerciale et technique et, en général, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et faire toute opération ou transaction qu'elle jugera utile ou nécessaire à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a comme dénomination «CETP II Imola Finance S.à r.l.».

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg Ville (Grand Duché de Luxembourg).

Il peut être transféré en toute autre commune du Grand Duché de Luxembourg par une résolution du ou des associés prise aux conditions requises pour la modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune dans laquelle son siège social est situé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Si des événements d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la facilité de communication entre ce siège et les personnes à l'étranger, telles que définis par la gérance de la Société, sont intervenus ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesure provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège social restera une société luxembourgeoise. Pareilles mesures provisoires de transfert du siège social seront prises et notifiées à toute partie intéressée par la gérance de la Société.

Art. 6. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cent Euros (€12.500 -) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision du ou des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit pour son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a deux associés, les parts sociales sont librement cessibles entre ces deux associés.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux sont transmissibles sous réserve du respect des dispositions de par la Loi et sans préjudice quant aux dispositions de la loi du 5 Août 2005 sur les contrats de garanties financières.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des autres associés à la majorité des trois quarts du capital social. Ce consentement n'est cependant pas requis lorsque les parts sociales sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité, de la faillite ou de la dissolution de l'associé unique ou de l'un quelconque des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un (ci-après, le Gérant Unique) ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance (ci-après, le Conseil de Gérance). Le(s) gérant(s) ne doit(vent) pas obligatoirement être associé(s). Le(s) gérant(s) peut(vent) être révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif, par une décision de l'assemblée générale des associés.

Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social de la Société, sous réserve qu'aient été respectés les termes du présent article.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts relèvent de la compétence du Gérant Unique ou du Conseil de Gérance.

Envers les tiers, la Société est valablement engagée par (i) la signature du gérant unique, et dans le cas de pluralité des gérants, par (ii) la signature conjointe d'un quelque Gérants ou (iii) par la signature seule de n'importe quelle personne qui aurait eu un pouvoir donné par le Gérant Unique ou, dans le cas échéant, le Conseil de Gérance, mais seulement un pouvoir limité .

Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, gérants ou non, associés ou non.

Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant (s) ou mandataire(s) et déterminer les responsabilités et rémunérations, le cas échéant, des gérants ou mandataires, la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat.

Le Conseil de Gérance ne peut délibérer et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et avec au moins la présence des deux Gérants; et toute décision du Conseil de Gérance ne peut être prise qu'à la majorité simple, avec au moins le vote affirmatif des deux Gérants.

En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant est élu parmi les gérants présents à la réunion. Le conseil de gérance pourra également élire un secrétaire, qui n'a besoin d'être ni gérant ni associé de la Société.

Les réunions du conseil de gérance sont convoquées par le président ou par tout gérant.

Une convocation écrite ou verbale de toute réunion du conseil de gérance devra être adressée à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour la réunion, excepté en circonstances d'urgence auquel cas la nature de ces circonstances devra être mentionnée dans la convocation à la réunion. Il pourra être renoncé à cette convocation par l'accord écrit ou par lettre, télécopie, courriel, télégramme ou télex de tout gérant. Une convocation séparée ne sera pas requise pour des réunions individuelles tenues aux heures et lieux prescrits dans un programme préalablement adopté par une résolution du conseil de gérance.

Chaque gérant pourra participer aux réunions du conseil de gérance en mandatant un autre gérant comme son mandataire par écrit, par lettre, télécopie, courrier, télégramme, ou télex. Un gérant pourra également mandater un autre gérant afin qu'il le représente par téléphone, la confirmation écrite dudit mandat pouvant se faire ultérieurement. Les votes pourront également être effectués par écrit, par lettre, télécopie courrier, télégramme ou télex.

Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par deux gérants ou par le président et le secrétaire. Des extraits des procès-verbaux peuvent également être délivrés à des tiers en relation d'affaires avec la Société et certifiés soit par deux gérants, soit par le président et le secrétaire, soit toute personne à qui un tel pouvoir aura été délégué par le conseil de gérance. Ces procès-verbaux et extraits ainsi que toutes les déclarations factuelles qu'ils contiennent sont réputées prouver, à l'égard de la Société et de tout tiers intéressé, que les résolutions ont été dûment prises à une réunion du conseil de gérance de la Société valablement tenue.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil de Gérance. Les résolutions pourront être signées par les gérants sur un ou plusieurs documents séparés envoyés par lettre, télécopie, courrier, télégramme ou télex au siège social de la Société.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se s'identifier et se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Art. 13. Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, les membres du Conseil de Gérance ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance, le cas échéant, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Nonobstant les stipulations qui précèdent, le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le ou les gérants duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Le paiement de distributions se fera aux associés à leurs adresses figurant sur le registre des associés. Les distributions seront payées en la devise et au moment et lieu que le gérant unique ou le conseil de gérance déterminera périodiquement.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés conformément aux conditions prévues dans la Loi sur les Sociétés.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille onze.

Souscription - Libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, CETP II Participations S.à r.l. SICAR, susnommée, déclare souscrire aux douze mille cinq cents (12,500) parts sociales et les libérer intégralement au montant de douze mille cinq cents Euros (€12,500) par versement en espèces de douze mille cinq cents Euros (€12,500).

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (€ 12.500,-) est à la libre disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Décision de l'associé unique

1) L'associé unique décide de nommer les personnes suivantes en tant que gérants de la Société:

- Monsieur Christopher Finn, administrateur de sociétés, né le 6 juillet 1957 à New York, Etats-Unis, ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

- Monsieur David B. Pearson, administrateur de sociétés, né le 13 décembre 1968 à Washington D.C., Etats-Unis, ayant son adresse professionnelle au 1001 Pennsylvania Avenue, NW, Washington, DC 20004-2505 Etats-Unis.

- Ms Erica Herberg, Principal, né le 8 juin 1974 dans le Carolina, (Etats-Unis d'Amérique), ayant son adresse professionnelle au 1001 Pennsylvania Avenue, NW, Washington, DC 20004-2505 Etats-Unis,

- CETP II Managing GP Holdings, Ltd., une société à responsabilité limitée, soumise au droit des Iles Cayman, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des sociétés des Iles Cayman sous le numéro WK-204470, et ayant son siège social Walker SPV Ltd., Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands.

La durée de leur mandat est illimitée.

2) L'associé unique décide de fixer l'adresse du siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cinq cents euros (€ 1.500,-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Esch/Alzette, Les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 16 septembre 2011. Relation: EAC/2011/12279. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): T. Thoma.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011130767/377.

(110150905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2011.

Hotel & Relais investissements, Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Capital social: EUR 87.600,00.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 88.420.

Les comptes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HOTEL & RELAIS INVESTISSEMENTS, EN LIQUIDATION S.A.R.L.

INVMAR ACCOUNTING LTD

Signature

LE LIQUIDATEUR

Référence de publication: 2011133380/13.

(110154396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Hann Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4051 Esch-sur-Alzette, 112, rue du Canal.

R.C.S. Luxembourg B 139.370.

Le Bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2011133382/10.

(110153960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Hann Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4051 Esch-sur-Alzette, 112, rue du Canal.

R.C.S. Luxembourg B 139.370.

Le Bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2011133383/10.

(110153962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Hereford Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 134.375.

Par la présente nous vous informons que M. Benoni Dufour, administrateur de la Société, domicilié à 15, Op der Sank, L-5713 Aspelt Luxembourg a démissionné de son poste d'administrateur de la société Herford Funds, Société d'Investissement à Capital Variable, numéro RCS Luxembourg B 134.375, 26, avenue de la Liberté, L – 1930 Luxembourg avec effet au 31 août 2011.

Luxembourg, le 27 Septembre 2011.

VPB Finance S.A.

Référence de publication: 2011133386/13.

(110153834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Home Technology (Soparfi) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 122.791.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2011.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2011133387/12.

(110154394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

HR Access Solutions Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 145.170.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, en date du 5 mars 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°702 du 1^{er} avril 2009.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HR Access Solutions Luxembourg S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011133388/15.

(110154146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Shiplux VIII S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 112.207.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Jadot / F. Bracke

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011133613/11.

(110154302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

MERSCI, Société Civile Immobilière, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-3265 Bettembourg, 26, Op Fankenacker.

R.C.S. Luxembourg E 2.716.

L'an deux mille onze.

Le cinq septembre.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Cary ARENDT, né à Ettelbruck, le 24 juillet 1963, demeurant à L-9018 Warken, 5, rue Bourschterbach;
- 2.- Monsieur Norbert Paul HANSEN, né à Ernzen, le 29 août 1942, demeurant à L-2409 Strassen, 6, Cité Rackenberg;
- 3.- Monsieur Edy SCHMIT, né à Weiswampach, le 29 juin 1945, demeurant à L-3265 Bettembourg, 26, op Fankenacker;
- 4.- Monsieur Michel VERGEYNST, né à Bruxelles (Belgique), le 14 septembre 1948, demeurant à L-5835 Alzingen, 2, Hondsbreck;
- 5.- Monsieur François WEIS, né à Luxembourg, le 3 février 1950, demeurant à L-8124 Bridel, 22, rue des Carrefours;
- 6.- La société Stonewall Enterprises Corp., ayant son siège social à Samuel Lewis Avenue, Panama-City, République du Panama.

Les comparants sub 1.-, 2.-, 4.-, 5.-et 6.-sont ici représentés par Monsieur Edy SCHMIT, préqualifié, en vertu d'un pouvoir lui délivré suivant procès-verbal de l'assemblée générale des associés de la société MERSCI, société civile immobilière, ci-après désignée, en date du 6 juillet 2011.

Ledit procès-verbal, après avoir été signé "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte, avec lequel elle sera enregistré.

Lesquels comparants, représentant la totalité des parts émises de la société MERSCI, société civile immobilière, ci-après désignée, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société civile immobilière MERSCI, société civile immobilière, ayant son siège social à L-3265 Bettembourg, 26, op Fankenacker, R.C.S. Luxembourg numéro E 2716, a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul FRIEDERS, alors notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 3 juin 1993, publié au Mémorial C numéro 413 du 10 septembre 1993, et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises suivant actes sous seing privé et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 10 février 2011, publié au Mémorial C numéro 1173 du 1^{er} juin 2011.

- Qu'une assemblée générale des associés de la société a été convoquée dans les formes légales pour le 6 juillet 2011 et tenue le même jour avec un quorum de présence de cent pour cent (100%) des parts émises.

- Que dans la même assemblée générale des associés Monsieur Edy SCHMIT, préqualifié, a été chargé par les associés de procéder au changement des statuts par acte notarié suite aux résolutions prises par les associés.

- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et que les associés présents ou représentés ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, la résolution suivante:

Résolution

Les associés décident de modifier l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5.** La société est constituée pour une durée illimitée.

Elle pourra être dissoute anticipativement par décision unanime des associés."

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de neuf cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne présente, connue du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé:Edy SCHMIT, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 13 septembre 2011. Relation GRE/2011/3225. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 23 septembre 2011.

Référence de publication: 2011132795/52.

(110153026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.